

Les parents sur le pied de guerre

MARC THIBODEAU

La Fédération des comités de parents de la province de Québec, qui affirme regrouper « tous les parents engagés dans la cause scolaire au Québec », est sur le pied de guerre à la suite du dépôt du rapport Proulx sur la place de la religion à l'école.

Son président, Gary Stronach, promet de s'opposer « vigoureusement » à ce rapport, qui, estime-t-il, ne reconnaît pas le droit des parents de choisir le statut de l'école « qui correspond le mieux à leurs valeurs ».

« Même si 100 % des parents d'une école étaient catholiques et voulaient que leur établissement ait un statut confessionnel correspondant, ils ne pourraient le faire. C'est absurde », dit M. Stronach.

Ses 40 000 membres, de diverses allégeances religieuses, réclameront, dit-il, le maintien du libre choix en matière confessionnelle.

Jocelyne Saint-Cyr, présidente de l'Association des parents catholiques du Québec, qui dit regrouper 15 000 familles membres, promet aussi de livrer bataille.

Mme Saint-Cyr estime que les parents qui tiennent à l'enseignement religieux vont être « brimés » si les recommandations sont retenues.

L'Association mise sur l'appui de l'Assemblée des évêques du Québec, qui doit commenter le rapport sous peu. L'archevêché de Montréal, qui envisageait déjà il y a quelques semaines de réactiver un comité pour la défense du libre choix, doit réagir aujourd'hui ou demain.

Le rapport Proulx, parallèlement, risque de faire moins de vagues du côté protestant. L'Église anglicane se dit par exemple à l'aise avec l'idée d'une école laïque ouverte qui tient compte du phénomène religieux.

Monseigneur Bruce Stavert, évêque du diocèse anglican de Québec, estime que bien des écoles à statut confessionnel protestant offrent déjà un enseignement religieux « ouvert » qui est similaire à celui préconisé par le groupe de travail.

Les syndicats ont réagi pour leur part avec satisfaction au contenu du rapport Proulx.

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) « entérine » l'orientation générale du document, qui devrait permettre, indiquent ses dirigeants, de faire en sorte « que le système éducatif soit fondé sur l'égalité pour tous, quelle que soit leur dénomination religieuse ».

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) estime que le rapport, dont elle approuve également le contenu, constitue « une contribution majeure » au débat sur la place de la religion à l'école.

La Coalition pour la déconfessionnalisation du système scolaire, un organisme regroupant surtout des organisations syndicales, incluant la CEQ, approuve aussi les conclusions du groupe de travail.

La Fédération des commissions scolaires du Québec, qui regroupe les commissions scolaires francophones de la province, a réagi avec réserve hier en indiquant qu'elle entendait consulter ses membres pour apporter une « contribution éclairée » au débat.

Ann Cumyn, présidente de l'Association québécoise des commissions scolaires, qui regroupe les commissions scolaires anglophones, entend aussi consulter ses membres avant de prendre position.

La présidente de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), Diane De Courcy, a salué pour sa part le rapport, qui s'inscrit en droite ligne avec l'approche que préconise son parti, le Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO). Elle entend mener une vaste consultation à l'interne à ce sujet.

Michel Pallascio, président du Regroupement scolaire confessionnel, qui forme l'opposition à la CSDM, ne s'étonne pas outre mesure des conclusions du groupe de travail. « C'était prévisible », dit-il, puisque M. Proulx a déjà répété à plusieurs reprises par le passé qu'il était pour la déconfessionnalisation des écoles.

Le Congrès juif canadien, tout comme l'imam Salam Elmehnyawi, du Centre islamique du Québec, se réjouissent que le rapport traite toutes les religions également.

L'Ontario passe aux actes

Queen's Park ferme la porte aux constructeurs québécois, mais Harris et Bouchard nommeront chacun un représentant pour tenter de régler le litige

DENIS LESSARD

du bureau de La Presse, QUÉBEC

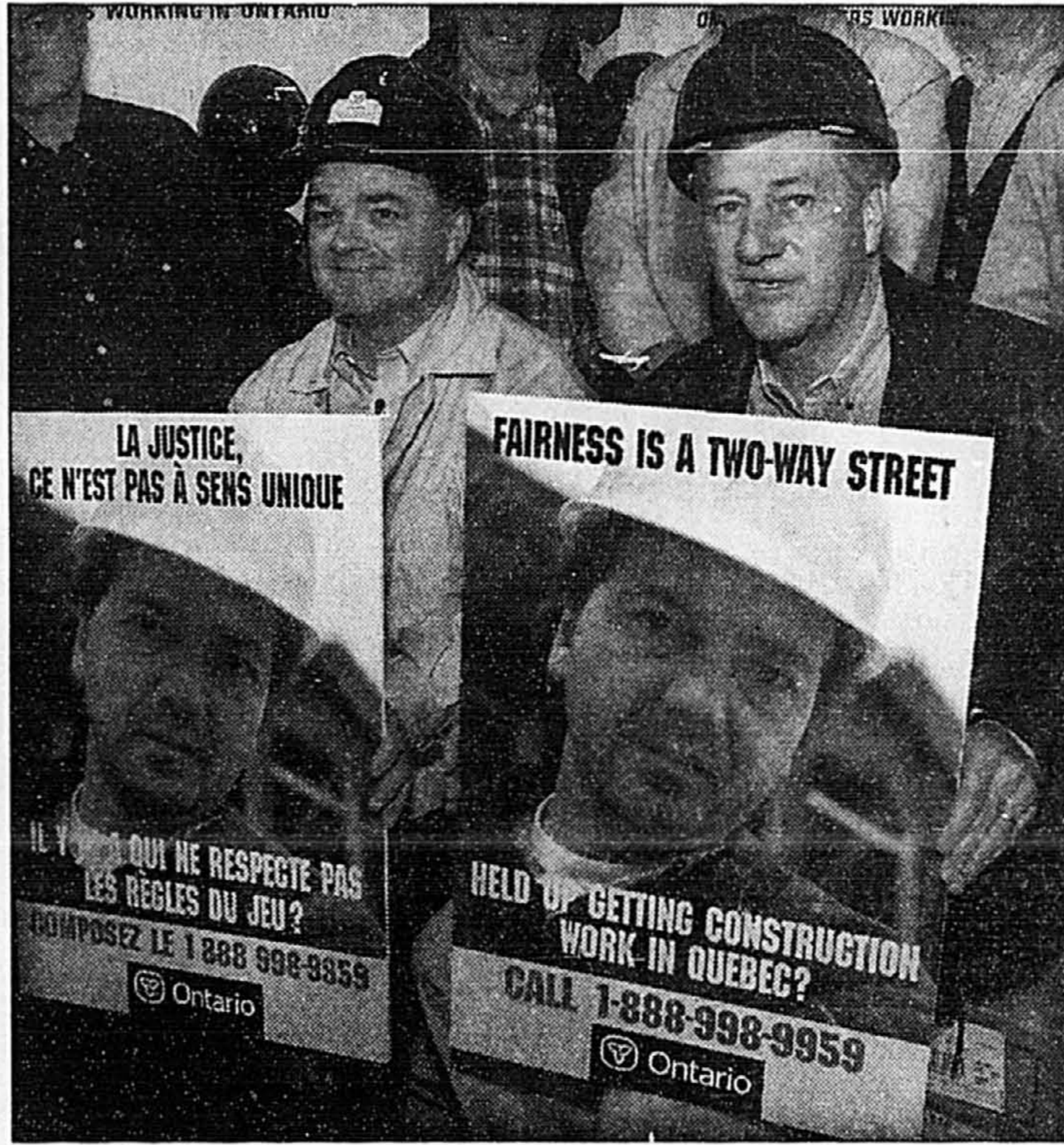
Le premier ministre Lucien Bouchard et son homologue ontarien, Mike Harris, nommeront chacun un représentant pour tenter de dénouer rapidement l'impasse dans les négociations touchant l'industrie de la construction à la frontière de l'Ontario.

Mais sans attendre le dénouement d'un sprint de discussions, l'Ontario est passé aux actes, hier. À compter d'aujourd'hui, aucune compagnie québécoise ne pourra soumissionner sur des contrats de construction proposés par le gouvernement ontarien. Elles obtiennent 96 millions de contrats chaque année, représentant 8,7 % des contrats gouvernementaux.

En outre, l'Ontario renforcera les lois sur la sécurité du travail pour faire en sorte qu'il soit impossible à une entreprise d'y faire affaire, à moins de se conformer aux lois et à la fiscalité ontariennes.

Finalement, le premier ministre Harris, qui devrait déclencher des élections avant l'été, promet que quand la législature ontarienne sera réunie, dans quelques jours, un projet de loi très contraignant sera déposé pour décréter des restrictions à l'endroit des employés de la construction des compagnies des provinces qui ne traitent pas équitablement les travailleurs ontariens.

Devant la déclaration de guerre hier, le vice-premier ministre Bernard Landry a voulu éviter la surenchère.



Le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris (à droite), et le ministre du Travail, Jim Flaherty, avaient mis leur casque de sécurité et sorti les affiches publicitaires, hier, pour marquer la décision de la province de fermer aux entreprises québécoises la porte des contrats gouvernementaux de l'Ontario.

« Des représailles seraient la pire chose à faire pour le Québec comme pour l'Ontario », a tranché M. Landry, après que sa collègue au Travail, Diane Lemieux, eut soutenu « qu'on ne se laissera pas faire ».

Pas question de se lancer dans une escalade des représailles, souli-

gnez-t-il, rappelant que la balance commerciale de l'Ontario avec le Québec était de 5 milliards favorable à nos voisins. En revanche, Québec n'a pas de chiffres sur la valeur des marchés publics décrochés par des entreprises ontariennes.

Avec le libre-échange et la libé-

ralisation des marchés, il est inexplicable que deux provinces voisines ne puissent régler leurs différends. « On aurait des guerres dans le même pays juridique alors que la France et l'Angleterre ont réglé leurs problèmes », lance-t-il. Le Québec a aussi des griefs. Les Ontariens rendent la vie impossible aux microbrasseries québécoises, dit-il par exemple. Refusant de douter de la bonne foi de M. Harris, M. Landry n'a pas manqué de souligner l'imminence du rendez-vous électoral en Ontario, ce qui ravive les tendances protectionnistes des politiciens.

En Chambre, le chef libéral, Jean Charest, a déploré le peu de cas que faisait le premier ministre Bouchard du sort des 6000 familles de l'Outaouais dont le gagne-pain se trouve sur un chantier de construction ontarien. M. Bouchard était à Terre-Neuve pour une cérémonie sur l'entrée de l'île dans la Confédération, un gala auquel le premier ministre Tobin n'avait même pas le temps d'assister, a dit M. Charest. « C'est pour vendre ses salades référendaires », a-t-il renchéri.

Selon Diane Lemieux, l'Ontario prend prétexte du dossier de la construction pour soulever d'autres litiges, sur le transport en vrac qui devait être libéralisé au début de l'an 2000, par exemple.

Pour le député libéral de l'Outaouais, Norm McMillan, Québec devrait agir immédiatement en donnant des cartes de compétences aux employés québécois qui sont susceptibles d'être privés de travail en Ontario. La solution passe aussi selon lui par la désignation d'une zone spéciale tout le long de l'Outaouais.

Importante chaise musicale de sous-ministres, à Québec

DENIS LESSARD

du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le premier ministre Bouchard a planté hier un dernier clou dans le cercueil de la politique de décentralisation du ministère de la Santé, dans le cadre d'une importante chaise musicale des sous-ministres.

Lise Denis, sous-ministre de la Santé appelée par Jean Rochon sera déplacée à la présidence d'un organisme gouvernemental, le Conseil de la santé et du bien-être, qu'a laissé vacant l'ancien syndicaliste Norbert Rodrigue. Mme Denis qui, dans le passé, était directrice générale de la Conférence des régions régionales, incarnait les orientations de décentralisation à la Santé, mises de l'avant par M. Rochon.

Douce ironie, en colligeant ses informations La Presse a appris que le premier ministre Bouchard avait donné à ses ministres, hier matin, la consigne d'être d'une discrétion absolue sur cette liste de nominations sanctionnées hier pour publication cet après-midi.

Pour remplacer Mme Denis, la ministre Pauline Marois est allée chercher un comptable, Pierre Roy, le secrétaire du Conseil du Trésor, qu'elle avait connu lors de son passage à ce ministère.

Surprise de taille, pour remplacer M. Roy au Conseil du Trésor, on ira chercher un candidat au profil plus juridique, Michel Boivin, un jeune loup de la fonction publique, actuellement sous-ministre en titre aux Relations intergouvernementales canadiennes.

Autre déplacement imprévisible, Marcel Leblanc, sous-ministre associé aux Finances depuis des années, spécialiste du financement, ira remplacer, comme sous-ministre en titre, M. Boivin aux Affaires intergouvernementales canadiennes. M. Leblanc aspirait depuis des années à devenir sous-ministre et avait été coiffé de peu aux Finances par son collègue Gilles Godbout, il y a trois ans.

Une promotion latérale pour Martine Tremblay, la sous-ministre de la Culture et des Communications qui ira rejoindre son ancienne patronne, Louise Beaudoin, aux Affaires internationales. Mme Tremblay, qui se trouvait déjà dans les officines préquites sous René Lévesque, y remplacera Michèle Bussières dont le point de chute demeurait hier soir inconnu.



L'artiste inuit Inuk Charlie présente fièrement le bâton et le support qu'il a fabriqués pour la législature du nouvel État du Nunavut, à Iqaluit.

« Les Inuits attendaient ce jour depuis des années »

Les gens du Nunavut célèbrent leur nouveau territoire

Presse Canadienne
IQALUIT, Nunavut

Les résidents de la portion orientale des Territoires du Nord-Ouest ont commencé hier à célébrer la naissance de leur propre territoire, le Nunavut, qui devient réalité à compter d'aujourd'hui.

« Que le reste du monde sache que nous avons notre propre culture, et ils vont apprendre à nous connaître », a lancé Sila Kelly, radiuse, alors que la fête commençait.

À Iqaluit, capitale du Nunavut, qui ne compte normalement que 4500 habitants, mais est présentement envahie par quelque 1200 visiteurs, 150 personnes ont fait fi d'un vent mordant ayant fait chuter le mercure à moins 42 degrés Celsius, se rassemblant à l'extérieur afin de se prêter à divers jeux nordiques traditionnels, notamment le lancer du harpon et le nusuaurat, sorte de jeu de traction à la corde.

Les sourires étaient peut-être un brin forcés, alors que les rafales soufflaient jusqu'à 60 km/h. Mais il n'y avait rien d'affecté dans la joie pouvant se lire sur chacun des visages.

« Je crois que notre culture et notre langue vont en être renforcées », a déclaré Ruth Kadlutsiak, qui avait à l'esprit ses trois enfants et la prochaine génération d'Inuits.

« Ça va leur permettre de développer leur estime personnelle, a-t-elle ajouté. Tout le monde est tellement fier de ce qui a été accompli ici. »

Joëlle Sanguya, qui a fait le trajet à Iqaluit depuis l'île de Baffin, plus au nord, afin de prendre part aux célébrations, a indiqué que les Inuits attendaient ce jour depuis des années.

« La population inuite était mise à l'écart et le gouvernement s'occupait de tout, a-t-elle dit. Dans un tel contexte, les Inuits auront leur

mot à dire. Je me réjouis de voir cela. »

Le Nunavut est né d'une entente paraphée en 1992, en vertu de laquelle les Inuits acceptaient de renoncer à toute éventuelle revendication territoriale en échange du droit à gouverner leur propre territoire. La partie occidentale de l'ancien territoire continuera d'être connue sous le nom de Territoires-du-Nord-Ouest.

Le Nunavut s'étend sur plus de deux millions de kilomètres carrés de toundra et de glace, à l'extrême nord du pays. Il compte 25 000 personnes, dont 85 pour cent d'Inuits.

Plus de 90 pour cent de son budget de 620 millions proviendra d'Ottawa.

Le Parlement du Nunavut comptera 19 membres - parmi lesquels le premier ministre Paul Okalik - qui ne seront apparentés à aucune formation politique.

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

L'oeuf et la poule

Après deux ans d'efforts, Montréal International, l'organisme chargé de vendre Montréal partout dans le monde, n'arrive toujours pas à rallier toutes les forces vives de la région métropolitaine. Laval et la Communauté urbaine de Montréal refusent toujours d'adhérer à un projet auquel se sont ralliés la ville de Montréal, le gouvernement du Québec, le monde des affaires, et les municipalités limitrophes de la Rive-Sud.



Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

Il y a quelque chose de désolant à voir l'incapacité de la région métropolitaine de parler d'une seule voix à l'étranger, surtout dans cette période où la mondialisation a accru l'intensité de la concurrence entre les grands centres urbains de la planète. Mais ce qui est encore plus désespérant, c'est de constater que les déboires de Montréal International sont le symptôme d'un mal beaucoup plus profond: l'absence de cohésion régionale de Montréal, ses divisions, ses guerres de clocher.

C'est l'oeuf et la poule. Comment espérer que la région puisse se doter d'un organisme unique à travers le monde quand les diverses entités qui la composent s'entre-déchirent? Montréal ne peut pas parler d'une seule voix à l'étranger parce que cette voix unique n'a jamais existé. Il est illusoire de croire que la région pourra se doter de l'outil de promotion internationale dont elle rêve tant qu'elle n'aura pas résolu ses problèmes existentiels.

Par contre, ce processus de construction d'une identité montréalaise risque d'être long et laborieux. Or, Montréal ne peut pas se permettre d'attendre. Voilà pourquoi, si on veut que Montréal International puisse décoller, il faudra faire preuve de réalisme. Ne pas chercher à bâtir ce dont Montréal rêve, mais plus simplement ce dont elle est capable.

Ce pragmatisme doit d'abord s'exprimer par un peu plus de modestie dans le mandat. Une étude, commandée par Montréal International, dont *La Presse* faisait état hier, reproche à l'organisme de disperser ses efforts. En plus de faire la promotion de Montréal et la prospection d'investissements, l'organisme attire des événements sportifs et culturels, veut développer Montréal comme cité internationale, fait la promotion des exportations. C'est trop.

Le pragmatisme, c'est aussi de repenser le leadership de Montréal International. Puisque trois ans d'efforts n'ont pas réussi à dénouer l'impasse, puisque les tensions entre protagonistes sont grandes, il faut se demander si le déblocage n'exige pas un changement de garde. Ce n'est pas là une critique du PDG de l'organisme, M. Jacques Girard, mais le rappel d'une donnée fondamentale des rapports interpersonnels. On peut se demander également si M. Girard, qui en a plein les bras avec la fusion du CHUM, dont il préside le conseil, dispose du temps voulu.

Le pragmatisme, c'est aussi de traiter au cas par cas le dossier des deux entités récalcitrantes, Laval et la CUM. Les réticences de Laval, que le maire Gilles Vaillancourt exprime dans la page ci-contre, sont compréhensibles: elles reflètent sans doute la crainte que l'île-banlieue soit marginalisée dans un organisme proche de l'establishment montréalais. Ces craintes méritent d'être entendues. Les réticences de la CUM, qui ne veut pas laisser aller son Office de développement économique, pour des raisons qui semblent relever de considérations politico-bureaucratiques, sont par contre inacceptables et incompréhensibles. L'idée que la CUM, qui représente l'île, n'embarque pas dans un projet montréalais est un non-sens.

Le pragmatisme, c'est enfin d'accepter que Montréal n'est pas capable de résoudre seule ses problèmes et donc que l'intervention de Québec est, hélas! nécessaire. Nous disons hélas! parce que, souvent par le passé, les gestes posés par Québec n'ont pas été dans l'intérêt des Montréalais. Mais espérons que la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, profondément montréalaise, dont cela sera un des premiers défis, fera une différence.



DROITS RÉSERVÉS

serge.chapleau@lapresse.ca

Un net progrès

Aussi bien se résigner: on n'a pas fini d'entendre des vertes et des pas mûres au sujet des augmentations de salaire que Québec s'appête à accorder aux juges relevant de sa juridiction.

S'inclinant devant les recommandations du comité Bisson chargé de le conseiller sur ce sujet délicat, le gouvernement a décidé d'augmenter de 113 000 \$ à 134 640 \$ le salaire des magistrats nommés par lui. Une hausse de 17 % qui avait été suggérée en août dernier mais qu'on n'avait pas alors jugé pertinent d'avaliser à cause du lancement imminent de la campagne électorale.



Pierre Gravel
pgravel@lapresse.ca

Résultat: parce qu'on a alors craint de heurter l'opinion publique, ceux-ci ne pourront toucher leur nouvelle rémunération qu'au début de juillet. Ils auront donc attendu onze mois un geste qui, au dire de ceux qui ont analysé froidement ce dossier, s'imposait depuis un bon moment. Ce qui sans doute n'empêchera pas des critiques de s'élever ni, probablement, les démagogues de se déchaîner.

On imagine d'ici les hurlements des syndiqués de la fonction publique qui ne vont pas manquer de comparer le sort enviable des juges avec le piteux un pour cent d'augmentation de salaire qui leur est offert.

Sans parler des protestations indignées qu'on a déjà entendues de la part des dirigeants de l'Union des municipalités régionales de comté devant l'autre volet de cette décision portant, lui, sur les juges municipaux qui profiteront, eux aussi, d'une importante hausse de traitement. Du moins en théorie puisque, pour la plupart d'entre eux, il s'agit d'un travail à temps partiel et que seule une petite minorité, dans les grandes villes, profitera de cette mesure.

En marge de ce tintamarre, on peut cependant déjà applaudir devant l'attitude sereine qu'on perçoit à Québec.

Pas seulement du côté du gouvernement mais également de l'opposition officielle qui a heureusement refusé de céder à la démagogie facile et s'est même engagée à ne pas faire obstacle à l'adoption de cette mesure. Si ces bonnes dispositions survivent à la tentation toujours présente de se faire du capital politique avec n'importe quoi, ce climat positif donnera encore plus de poids et d'efficacité à la commission parlementaire qui sera convoquée pour faire comprendre les motifs de cette démarche.

Cette commission — qu'on décrit comme un exercice pédagogique — ne sera pas inutile, au contraire, pour rappeler à ceux qui sont encore capables de bonne foi dans ce dossier les grands arguments militant en faveur de cette décision: nécessaire indépendance de la magistrature; difficulté de recrutement d'avocats de pratique privée apportant une expertise précieuse mais peu enclins à voir leur salaire diminuer radicalement en montant sur le banc; équité de traitement tenant compte des contraintes et des conditions en vigueur ailleurs pour un travail comparable, etc.

On y comprendra aussi sans doute mieux la satisfaction mitigée des juges québécois dont le salaire demeurera nettement inférieur à celui de leurs collègues de juridiction fédérale qui, eux, ont droit à 175 800 \$. Sans compter que, dans le cas des magistrats du Québec, la tâche est pratiquement comparable à celle des juges nommés par Ottawa. Et que leurs responsabilités y sont beaucoup plus vastes que dans toutes les autres provinces à l'exception de la Colombie-Britannique.

Même si leur frustration à quelque fondement, on doit pourtant espérer que les premiers intéressés reconnaîtront qu'ils ont fait au moins un important pas en avant. Pas uniquement sur le plan de leur salaire. Mais aussi dans la mise en force d'une formule qui consacre leur statut spécial interdisant au gouvernement de les traiter comme des fonctionnaires en tentant de négocier avec eux. Dorénavant, il devra prendre ses responsabilités à ce sujet et en supporter ensuite les conséquences devant l'opinion publique.

LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

Violence syndicale

Le syndicat des cols bleus de Montréal a une longue tradition de violence, de vandalisme, d'intimidation et j'en passe. Ces actes criminels restent trop souvent impunis. La population de Montréal a longtemps été victime des grèves sauvages qui, malheureusement, sont très rentables pour les syndiqués. Avec ces moyens de pression « musclés », les cols bleus ont réussi à arracher à l'administration de la ville des conditions de travail trop généreuses: plancher d'emploi ridiculement élevé, salaire horaire princier et semaine de travail de quatre jours.

La ville pourrait recourir à un moyen très simple pour en finir avec cette violence: l'adoption d'un règlement qui ferait en sorte qu'un employé (y compris les dirigeants syndicaux) accusé et condamné pour vandalisme, violence ou tout autre geste criminel soit congédié automatiquement et ce, sans appel possible.

Avec un tel règlement, les « têtes brûlées » de la mafia syndicale des cols bleus y penseraient à deux fois avant de poser des gestes criminels.

Jean-Claude BOIVIN

Des priorités à revoir

Aujourd'hui et jeudi prochain, 8

avril, je devrai garder mes enfants à la maison en raison d'un débrayage dans toutes les garderies syndiquées du Québec.

Les éducatrices de garderies vivent une situation difficile: en plus d'une tâche ardue, elles doivent composer avec une rémunération médiocre. À l'heure où le gouvernement Bouchard, nonobstant ses déclarations précédentes, s'appête à « donner » des fonds publics aux Expos, je serai à la maison avec mes deux enfants parce que les éducatrices de la garderie, qui gagnent environ 17 000 \$ par année, tentent d'obtenir un meilleur sort. Le gouvernement devrait revoir ses priorités...

René VILLEMURE
Montréal

Du vrai James Bond

Je ne comprends pas que, dans une société aussi revendicatrice que la nôtre, aucune voix ne se soit élevée pour dénoncer avec vigueur la folie des chasses à l'homme. On a aboli, à toutes fins pratiques, la peine de mort pour un meurtre gratuit et crapuleux et on prend toujours le risque de tuer pour un vol. Comment justifier et motiver un geste aussi téméraire que la poursuite pour récupérer une voiture volée, alors que la course se termine souvent par la perte et de l'un et de l'autre. Sans compter les

risques encourus par les autres personnes innocentes.

A-t-on déjà mesuré le bien fondé d'un tel geste? Est-ce que le vol est un crime si grave que l'on doive le payer de sa vie? Ne vous méprenez pas: loin de moi l'idée de banaliser le vol ou de le disculper. Mais, de là à utiliser des

Rebaptiser le fleuve St-Laurent?

Lorsque René Lévesque est décédé, nos souverainistes étaient prêts à rebaptiser une centaine de lacs et de places publiques du nom de l'ancien premier ministre, péquiste bien sûr.

Lorsque Gerald Godin est décédé, c'est un parc public de Trois-Rivières, le parc Victoria (quel nom affreux, n'est-ce pas) qui a failli perdre son nom au bénéfice de ce vaillant politicien, péquiste bien sûr. Maintenant, le tour de M. Camille Laurin est arrivé; et, cette fois, on n'y



Camille Laurin

moyens qui menacent la vie des gens...

Je suis contre le crime. Mais comment peut-on être pour des méthodes qui s'inscrivent dans la lignée de mesures démesurées.

Yves DESLAURIERS
Lafontaine

va pas de main morte. « Son nom doit traverser les siècles », écrit M. J. L. Dion dans *La Presse* du 19 mars et « toutes les villes devraient donner son nom à l'une de leurs rues principales ou places publiques ». Tout le monde souffre de nombrilisme sévère dans ce parti. Est-il possible que des gens sérieux écrivent des choses semblables.

Que proposeront-ils lorsque des bons indépendantistes comme M. Parizeau ou Gilles Rhéaume disparaîtront. Si « la rue Peel ne rappelle rien à personne », ils suggéreront peut-être de rebaptiser le fleuve St-Laurent ou, pourquoi pas, l'océan Atlantique pour honorer leurs petits copains.

Claude PAQUETTE
Trois-Rivières

Des jeux, des jeux...

Je n'arrive pas à le croire. Après quatre années de compressions, de sacrifices imposés à la population, après quatre années de l'éternelle chanson sur l'air du déficit zéro, de l'absence de marge de manoeuvre, voilà que le gouvernement trouve 7 à 8 « petits » millions par année afin de permettre à un club de multimillionnaires américains de se construire un stade. Nous leur en avons déjà donné un qui nous a coûté des milliards et que nous n'avons pas fini de payer.

Que cet argent soit pris dans un poste budgétaire nommé « développement touristique » ou ailleurs, ça reste l'argent des contribuables. Allez donc faire avaler ça aux infirmières essouffées, aux étudiants égorgés par leurs dettes d'études, aux pauvres en nombre croissant qui se retrouvent de plus en plus à la rue. Tout cela pour garder des richards étrangers contre la promesse qu'ils vont rester ici pendant 20 ans. Au prix qu'ils nous coûtent, qu'ils s'en aillent!

En prétendant négocier avec un gros bâton enrubané, les Expos ont obtenu exactement ce qu'ils voulaient. Et nos politiciens chéris n'ont rien vu venir. Je ne peux pas croire que le gouvernement qui nous représente en soit rendu à de telles bassesses. C'est humiliant.

Francine VACHON

Nos Expos, nos amours

Les Expos nous auront eus à l'usure. Le premier ministre Bouchard a cédé : Québec se prépare à investir de sept à huit millions par année dans ce club de multimillionnaires. Combien d'emplois d'infirmières, combien de places en garderie, combien de bibliothèques scolaires peut-on créer avec huit millions par année ?

Ah ! Mais les Expos avaient des moyens. Leur lobbying a été constant, intense et multidimensionnel. Ils ont utilisé le chantage, la flatterie, les pressions occultes et le battage publicitaire. Ils ont enrôlé les chroniqueurs sportifs, et Dieu sait qu'il y en a. Ils ont enrôlé quelques commentateurs influents, dont deux ou trois dans mon propre journal, Ian McDonald à la *Gazette* (l'ami Ian a « poussé » leur dossier au rythme de deux ou trois pa-piers par mois), et Dieu sait combien d'autres.

Ils ont même mis la main sur une recrue de choix, l'économiste Pierre Fortin. Comme l'économie passe pour une science exacte (ce qu'elle n'est aucunement), et comme il a des contacts à gauche et à droite, M. Fortin s'est acquis une belle réputation de sage.

Il a récemment découvert la potion magique qui permettrait à Québec d'allonger quelques millions aux Expos sans mourir de honte.

Écoutons ça : M. Fortin a découvert que le départ des Expos ferait fuir les touristes et que les pertes seraient d'environ onze millions... Où M. Fortin est-il allé chercher ce chiffre-là ? Dans une étude commandée par... les Expos à une économiste du Michigan ! Selon M. Fortin, qui prend cette étude au sérieux, c'est là le prix que le gouvernement devrait dépenser en publicité touristique pour compenser le départ des Expos.

(Soit dit en passant, la majorité des économistes montréalais ne partagent pas du tout son opinion. Comme le signalait récem-

ment mon collègue André Noël, il n'y a pas un économiste de l'Université de Montréal qui considère que le départ des Expos aura un impact sérieux sur l'économie montréalaise.)

Mais M. Fortin ne recule devant rien quand il s'agit de défendre les intérêts de Ses Amours les Expos. Il en a même rajouté, en inventant une curieuse théorie sociolo-

gique. Le baseball, dit-il, a « une valeur de rassemblement »... qu'il évalue à cinq millions par année. « Pour un total, donc, d'environ 16 millions », conclut-il sans rire.

Tiens, tiens. Les valeurs se monnaient, maintenant ? Et combien vaut l'intégrité scientifique, monsieur Fortin ?

Quoi qu'il en soit, M. Fortin a pavé le terrain pour que le gouvernement Bouchard double sa mise. Et le fédéral en fera autant...

J'espère que les Expos vont lui donner une loge, à Pierre Fortin. C'est bien le moins qu'il mérite pour ses bons et loyaux services.

Et ça ne sera même pas fini, car qui voit-on se pointer dans l'embrasement de cette porte ouverte ? Une autre bande de pauvres en quête de fonds publics : la Ligue Nationale de Hockey. Les grands bonzes de l'organisation, encouragés par le succès des Expos, réclament des privilèges fiscaux.

« C'est terrible, on va perdre nos clubs de hockey », me disait l'autre jour un collègue des pages sportives, « nos salaires ne sont pas concurrentiels, nos taxes sont trop élevées ».

Ça recommence. Après le rouleau compresseur des Expos, ce sera celui de la LNH.



Lysiane GAGNON

Ils vont nous faire pleurer sur le sort des joueurs obligés d'aller gagner leur croûte aux États-Unis pour faire manger leurs enfants. Et que dire des génies du gouret qui refuseront de venir à Montréal à cause des salaires de famine versés par le Canadien !

■■■■
BRAIN DRAIN : S'il y a un « brain drain » qu'il

faudrait empêcher, ce n'est pas celui des vedettes du sport. C'est celui des médecins spécialistes qui sont de plus en plus nombreux à quitter le Québec, non pas seulement parce qu'ils sont les plus mal rémunérés au Canada, mais parce que les conditions de pratique y sont devenues insupportables — particulièrement au CHUM, dont les hôpitaux étaient l'un des plus beaux fleurons de la médecine québécoise... mais c'était avant que Jean Rochon entre dans le décor.

SAGES-FEMMES : Ainsi donc, les sages-femmes seront formées à l'Université du Québec à Trois-Rivières. La caractéristique de l'UQTR est de ne pas avoir de faculté de médecine. C'est exactement ce que souhaitaient les sages-femmes, dont l'hostilité à l'égard des obstétriciens est proportionnelle aux dangers qu'elles font courir aux femmes et aux bébés impliqués dans des accouchements problématiques. C'est aussi ce que souhaitait le ministère de la Santé, qui n'aime pas avoir les médecins dans les jambes quand il s'agit de régir les soins médicaux.

Interviewé par Michelle Coudé-Lord, du *Journal de Montréal*, le président de la Société

canadienne d'obstétrique et de gynécologie, le Dr Robert Gauthier, ne cache pas son inquiétude : « Cette décision exprime le dérapage continué dans le dossier des sages-femmes ».

La faculté de médecine de l'Université de Montréal, de concert avec le département des sciences infirmières, avait présenté un projet de formation qui « comportait des stages dans les hôpitaux et une collaboration avec tous les groupes de professionnels. Mais encore une fois, le groupe des sages-femmes voulait faire cavalier seul et il a gagné. À Trois-Rivières, les sages-femmes seront isolées, et aucun hôpital ne participera à ce projet de formation. Cela compliquera l'intégration des sages-femmes en milieu hospitalier. » Les universités Laval et McGill avaient elles aussi présenté des projets sérieux.

Avec la bénédiction d'un ministère censé veiller sur la santé des Québécoises, les sages-femmes seront donc formées en vase clos. C'est la formule du ghetto, sans l'encadrement médical qu'on avait promis... et avec les conséquences que l'on devine.

RADIO-CANADA : À la suite de mes chroniques de samedi et de mardi sur la difficulté qu'ont nombre de gens à capter la nouvelle fréquence FM de Radio-Canada, j'ai reçu beaucoup d'appels d'auditeurs frustrés, pour ne pas dire enragés, et qui me disent : « Continuez, ne lâchez pas. »

Il y a erreur sur la personne, chers lecteurs. J'ai fait ma part. Je lâche. Je ne reviendrai pas sur le sujet à moins qu'il se passe quelque chose de nouveau. C'est à vous de vous occuper de vos intérêts, en adressant vos plaintes à la SRC, par téléphone, par fax ou par écrit.

Opinions

Montréal International: Laval attend des propositions concrètes

GILLES VAILLANCOURT
L'auteur est maire de Laval.

Au cours des derniers mois et plus particulièrement depuis quelques semaines, certains propos discordants ont été véhiculés quant à l'avenir de Montréal International, l'organisme chargé par un ensemble d'intervenants de la région métropolitaine de faire la promotion du Grand Montréal à l'étranger.

À titre de membre du conseil d'administration de cet organisme, je suis en mesure d'affirmer qu'en aucun temps, la question de l'élargissement du mandat initial de Montréal International, lequel porte uniquement sur la promotion du Grand Montréal comme place d'affaires, pour venir à englober la prospection de firmes étrangères intéressées à s'établir ici, n'a fait l'objet d'une proposition complète, qui assurerait à chaque partenaire impliqué un minimum d'assurances quant à la façon dont ce nouveau mandat serait rempli par l'organisme.

Il est important de préciser que Laval a été une des premières villes à accepter de se joindre à ce nouvel organisme. Il est donc tout à fait faux d'affirmer que Laval refuse de se joindre au reste de la grande région et je réfute catégoriquement pareille affirmation.

Semblable procès d'intention ne peut raisonnablement être fait à l'égard de la communauté urbaine de Montréal, elle aussi sollicitée par Montréal International pour lui déléguer le mandat de prospection à l'étranger, actuellement assumé par l'Office de développement économique de la CUM. À cette étape du dossier, la position de la CUM me semble assez proche de celle de Laval.

Pour bien fonctionner, Montréal International compte sur la bonne collaboration de nombreux partenaires : les chambres de commerce, les grandes entreprises privées qui ont pignon sur rue à Montréal, les gouvernements du Canada et du Québec, les nombreuses villes de la région qui sont actives en matière de soutien au développement économique de leur territoire. Si Montréal International veut maintenir et élargir le mandat original qui lui a été confié, l'organisme doit proposer à ses partenaires des arrangements administratifs dignes de ce nom.

À mon avis, la confusion actuelle résulte en bonne partie de l'improvisation qui a marqué la volonté de Montréal International d'élargir son mandat initial pour englober non seulement la promotion internationale des nombreux avantages qu'offre la région métropolitaine auprès des entreprises étrangères, mais également tout le volet de la prospection internationale.

La promotion et la prospection internationales, bien que faisant partie d'un tout qui regroupe un ensemble d'efforts de positionnement d'une région à l'échelle internationale pour y attirer une part du développement économique, ne sont pas des synonymes car ils comportent des objectifs, des moyens et des résultats bien différents.

La promotion à l'échelle internationale de la grande région de Montréal gagne évidemment à être confiée à un seul organisme. Pour ne donner qu'un exemple, il est évident qu'à des foires européennes ou asiatiques, des représentants de Laval ou de Longueuil doivent d'abord préciser que ces villes font partie du Grand Montréal et rappeler à leurs interlocuteurs les grandes lignes de force de la région, que ce soit au plan culturel ou économique. À ce stade, il est très rare que d'éventuels partenaires étrangers soient prêts à « choisir » quelque région que ce soit. Ils sont plutôt encore au stade du magasinage, et sont à la recherche d'occasions d'investir qui peuvent leur procurer l'accès à un large marché, à de bonnes infrastructures de transport, à une région métropolitaine dotée d'excellents centres de recherche, etc.

La prospection des investissements étrangers relève d'une autre dynamique. Il s'agit d'une activité où on dépasse rapidement le rappel des grands traits d'une région pour miser beaucoup plus lourdement sur la valeur ajoutée d'une localisation industrielle par rapport à une autre. Certains ont parfois l'impression que des représentants de villes différentes d'une même agglomération se livrent une lutte acharnée pour s'arracher un investissement étranger, mais encore une fois cela relève davantage du mythe que de la réalité. La concurrence qu'une ville comme Laval livre en France ou en Allemagne pour obtenir l'implantation de firmes spécialisées dans un certain secteur d'activités se fait neuf fois sur dix en compétition avec une ville de l'agglomération de Toronto ou de Boston, quand ce n'est pas d'Ottawa ou de Calgary.

Ce qui compte ici, c'est la présence d'une banque de terrains de qualité et à bon prix (pour les projets d'expansion) ; la présence d'hôtels à proximité pour y loger les collaborateurs qui viennent régulièrement séjourner dans diverses installations d'une compagnie établie à plusieurs endroits ; la présence à proximité d'autres entreprises oeuvrant dans le même secteur d'activités, ce qui favorise

l'échange d'expertise et la recherche de complémentarité, etc.

La réflexion en cours va au-delà de soi-disant « querelles de clocher », car elle porte sur l'avenir et le potentiel de développement économique de notre région. En tant que maire d'une grande ville dynamique au plan du développement économique, je dois par ailleurs m'assurer que les taxes foncières prélevées à Laval vont servir à y augmenter la valeur foncière et à développer l'économie lavalloise.

Cela relève du bon sens le plus élémentaire. Cela exclut-il d'emblée la possibilité de dépasser l'engagement actuel de la Ville de Laval au sein d'un organisme comme Montréal International ? Absolument pas ! En ce domaine comme en d'autres, la qualité du dossier qui nous sera soumis fera foi de tout.

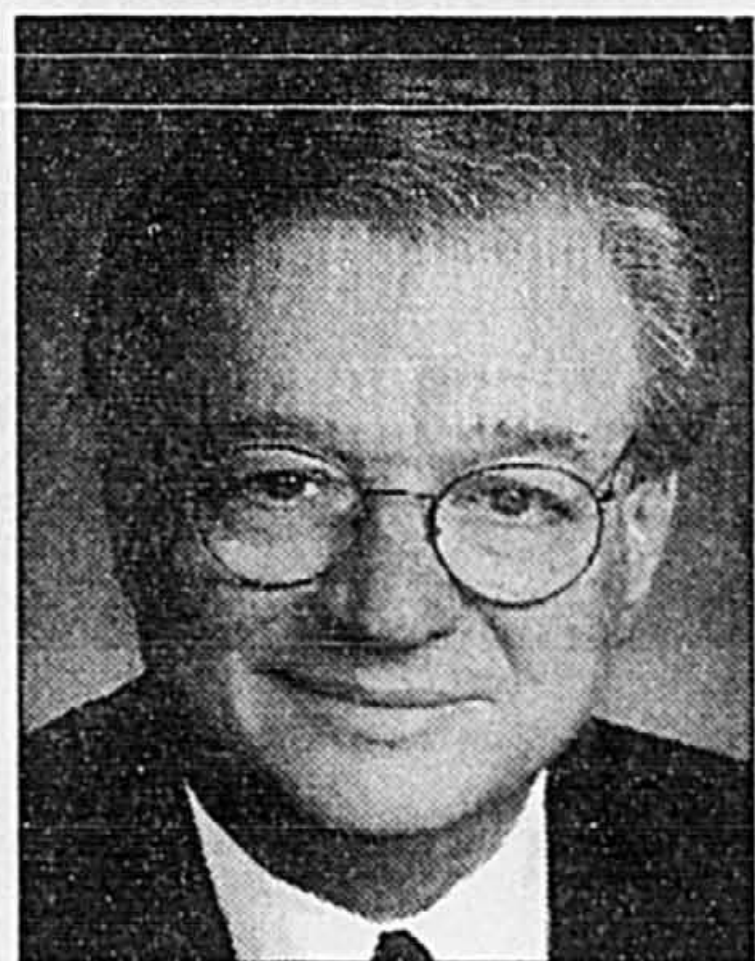
Jusqu'à maintenant, seule une hypothèse de partage du financement accru à cet organisme a été déposée au conseil d'administration. C'est trop peu pour prétendre qu'une proposition complète est en discussion.

À titre de membre du conseil d'administration de Montréal International, autant que comme maire de Laval, je m'attends à recevoir une proposition concrète qui, en plus de faire un bilan de la situation actuelle au plan de l'activité de prospection à l'étranger, engloberait la révision du mandat actuel de l'organisme, son financement, la représentation au conseil d'administration et un plan d'affaires qui fera la démonstration de la capacité de réaliser pareils mandats auprès de l'ensemble de ses composantes. De toute évidence, des

étapes importantes qui assurent qu'une idée puisse devenir un projet, ont été oubliées avant de lancer pareil débat public.

La Ville de Laval n'entend aucunement faire obstacle à la mise en oeuvre d'une idée porteuse d'avenir pour la grande région métropolitaine, pour peu que cette idée ait été préalablement traduite en une proposition suffisamment détaillée pour assurer aux différents partenaires que l'outil sur lequel chacun se sera entendu sera synonyme de performance.

En définitive, au-delà des opinions, des préjugés et des intérêts personnels, il faut tâcher de s'entendre sur une base sérieuse, concrète et mesurable, entre personnes soucieuses d'un avenir économique encore plus performant. Sinon, tout le débat pour conférer plus de pouvoirs à un organisme qui agit à l'échelle métropolitaine ne servirait qu'à accroître une fuite en avant.



Gilles Vaillancourt

Nos forêts du Nord pourraient bien n'être plus un jour qu'un vague souvenir

LOUIS BÉLANGER
L'auteur est vice-président (forêt) de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN).

Les forêts vierges nordiques du Québec sont menacées par la déforestation. Nous avons pourtant encore cette chance d'avoir chez nous quelques-unes des dernières grandes forêts vierges du monde. Or, les coupes forestières progressent vers le nord selon un rythme imposé par l'appétit en bois d'oeuvre du marché américain.

Le gouvernement a, par exemple, octroyé un contrat d'aménagement et d'approvisionnement forestier (CAAF) qui s'étend jusqu'à la rivière Rupert, à l'ouest du lac Mistassini. Sur la Côte-Nord, un autre CAAF emprunte l'île située au centre du bassin du barrage de Manic V et parcourt la même région jusqu'au 52^e parallèle de latitude nord. La convoitise de l'industrie pour le bois de résineux la pousse à s'intéresser à de bien maigres forêts d'épinettes noires, les dernières forêts vierges du Québec, situées aux confins de la forêt boréale. Nous sommes convaincus qu'on y sous-estime les problèmes de régénération à la suite des coupes.

Dans ces écosystèmes forestiers de transition entre la forêt fermée et la forêt ouverte, nous sommes d'abord restés perplexes devant la volonté d'instaurer les mêmes pratiques forestières que plus au sud. L'an dernier, l'UQCN a posé des questions au gouvernement à ce sujet. Après avoir consulté de nombreux experts, nous sommes maintenant convaincus que la situation forestière actuelle ne peut plus durer. Le risque de liquidation des forêts vierges nordiques existe bel et bien.

C'est d'ailleurs pour cette raison que l'UQCN vient de mettre en branle une campagne sur ces forêts. Puisque nous ne sommes pas les seuls à avoir ces préoccupations, l'UQCN a travaillé à la mise sur pied de la Coalition sur les forêts vierges nordiques. L'idée est de convaincre l'opinion publique et le gouvernement du Québec qu'il y a péril en la demeure. Cette coalition regroupe des groupes sociaux, environnementaux et syndicaux. Et il est probable que d'autres organismes se joindront à nous.

À la suite d'une offre qui lui a été faite, la commission forêt de l'UQCN a accepté de s'associer aux projections publiques de *L'erreur boréale*, le film réalisé par Robert Monderie et Richard Desjardins. Nous nous y sommes associés dans l'espoir d'amorcer un débat public sur le risque de liquidation qui

pèse sur les forêts du Nord du Québec. Cela pourra certainement contribuer à remettre en question la prédation industrielle, cautionnée par l'État, qui se déroule en ce moment.

Avec les autres membres de la coalition, l'UQCN prend position en demandant :

- une politique forestière qui part du principe de la fragilité des écosystèmes nordiques et qui contrôle les coupes forestières ;
- le respect des besoins des communautés autochtones ;
- la création de parcs ou d'aires protégées de grandes superficies représentant chacun des grands écosystèmes forestiers nordiques ;
- la protection des hardes de caribous des bois qui subsistent au sein des forêts vierges nordiques et qui sont présentes d'est en ouest.

Si le gouvernement reçoit favorablement ces demandes, cela pourrait rendre plus concrets les engagements québécois sur le maintien de la biodiversité.

Avec les autres membres de la coalition, nous demandons au gouvernement de remettre en question le sort réservé aux travailleurs de la forêt, en particulier ceux qui sont actifs en sylviculture. L'arrivée des CAAF a fait reculer la syndicalisation en forêt et y a favorisé la précarité du travail.


Enfin, le ministère des Ressources naturelles vient de mettre en place Forêt Québec, une unité autonome de service à laquelle on délègue des pans entiers de responsabilités auparavant dévolues à l'État. Le Conseil des partenaires de Forêt Québec, l'organisme qui avise le ministre, en recommanderait bientôt la privatisation. Ce Conseil des partenaires est composé majoritairement de représentants de l'industrie (sept sur onze). Forêt Québec aura la responsabilité d'accepter les plans de coupe présentés par l'industrie et celle de faire appliquer les règlements en forêt. Il est temps de demander au gouvernement de mettre fin à cette privatisation en douceur de la gestion forestière.

Avec sa volonté d'exiger la conservation des forêts vierges nordiques, l'UQCN ne nie pas l'importance de l'activité économique générée par la forêt. La plupart des régions du Québec ont effectivement besoin des emplois en forêt et de ceux de la transformation de cette ressource. Couper moins au nord passe notamment par une intensification de la sylviculture plus au sud. Et il ne faut pas perdre de vue que la forêt génère une activité économique lorsqu'on maintient l'environnement attrayant. Plusieurs activités liées à la faune amènent les gens en forêt, et les paysages forestiers touristiques du Québec attirent les touristes québécois et européens, hiver comme été. La forêt, c'est notre patrimoine naturel à léguer aux générations futures du Québec et du monde entier.

SEARS

**VENDREDI 2 ET SAMEDI 3 AVRIL 1999,
DÈS 8 H**

2 JOURS



ÉPARGNEZ

15%

ÉQUIVALENT DE LA TPS **ET LA** TVQ*

**UN CHOIX ÉNORME DE MARCHANDISES À
PRIX ORDINAIRES DANS TOUT LE MAGASIN!**

*Sears déduira un montant équivalent à la TPS et la TVQ du montant de votre achat. L'offre s'applique à la marchandise en stock dans les magasins Sears. Elle est en vigueur le vendredi 2 et le samedi 3 avril 1999. L'offre ne s'applique pas: aux fragrances et produits de beauté de marques prestigieuses, vêtements et accessoires Jockey^{MD}, Joe Boxer^{MD}, Calvin Klein, et Guess, parures de fenêtres Fastrak^{MD}, services et produits automobiles, services et produits installés, jouets, commandes sur mesure, frais de livraison et de contrat d'entretien, adoucisseurs d'eau et chauffe-eau, ni aux achats dans les rayons-concessions ou par catalogue ni aux articles soldés de nos magasins de liquidation. Articles de sport dans certains magasins. Produits pour l'environnement du foyer et papier peint dans la plupart des magasins.

**R/01 Meubles; sauf les meubles de jardin et pour bébés. *À l'exclusion des gros appareils ménagers Kenmore: Édition Spéciale

**VÊTEMENTS ET CHAUSSURES
POUR HOMMES, FEMMES
ET ENFANTS,
BIJOUX, BAGAGES
ET ACCESSOIRES
À PRIX ORDINAIRES**

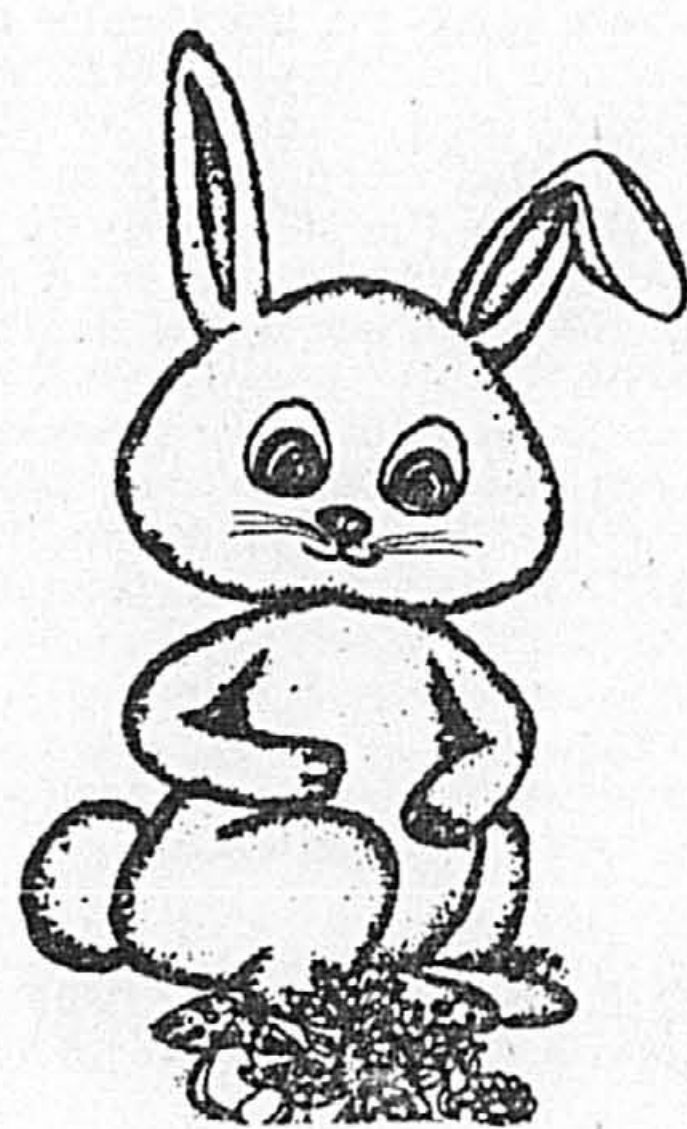
**LINGE DE LIT ET DE
SALLE DE BAINS, ARTICLES
MÉNAGERS, LUMINAIRES ET
LINGE DE CUISINE,
TOUS À PRIX ORDINAIRES**

**QUINCAILLERIE, ARTICLES DU
RAYON PLEIN AIR, ARTICLES DE
SPORT, REINTURE, PAPIER PEINT
ET PRODUITS POUR
L'ENVIRONNEMENT DU FOYER,
TOUS À PRIX ORDINAIRES**

MEUBLES ET ENSEMBLES
MATELAS-SOMMIER À PRIX
ORDINAIRES ET À PRIX RÉDUITS,
GROS APPAREILS MÉNAGERS
KENMORE^{MD} À PRIX ORDINAIRES ET
ÉQUIPEMENT AUDIO
À PRIX ORDINAIRES**

RABAIS additionnel de **25%**
sur les prix de liquidation des vêtements et chaussures pour toute la famille

Les prix de réclame et l'offre prennent fin le samedi 3 avril 1999, dans la limite des stocks



Vendredi matin, VOUS POURRIEZ GAGNER UN PANIER DE PÂQUES

(Valeur approximative au détail: 20\$)

Nous offrons un panier-cadeau de 9 h à midi le vendredi 2 avril, à toutes les heures, dans tous les magasins. Aucune obligation d'achat. Bulletins de participation disponibles dans les magasins Sears participants le vendredi 2 avril 1999.

Offre spéciale d'ouverture
le vendredi 2 avril seulement de 8 h à 10 h

Rabais 50% additionnel

SUR LES PRIX DE LIQUIDATION DES
VÊTEMENTS POUR FEMMES

Après 10 h, Épargnez 25%.
Dans la limite des stocks.

seulement!

LA MODE À 25% DE RABAIS!

pour femmes:

TOUTE LA COLLECTION 'SANDSTONE' OPTIONS DE DELLA SPIGA

TOUTE LA COLLECTION 'NEUTRE' DE LOUBEN II

TOUTE LA COLLECTION 'ÉLECTRIQUE' DE NYGARD COLLECTION^{MD}

TOUTE LA COLLECTION 'NOIR ET BLANC' DE JONES STUDIO SPORT^{MD}

TOUS LES VÊTEMENTS CLASSIQUES JESSICA^{MD}, sauf La mode Essentielle^{MD}

TOUTES LES ROBES EN TAILLES STANDARD ET SPÉCIALES

TOUS LES VÊTEMENTS DE SPORT ADIDAS^{MD}, NIKE^{MD}, EVERLAST^{MD},
REEBOK^{MD} ET BOCA^{MD}

pour hommes:

TOUS LES MAILLOTS ET CHEMISES SPORT NATURAL ISSUE^{MD}, PRIVATE
MEMBER^{MD}, KNIGHTS OF THE ROUND TABLE^{MD}, BRITCHES^{MD}, R&R^{MD}
ET ARNOLD PALMER^{MD}

TOUS LES PANTALONS SPORT DOCKERS^{MD}, ARNOLD PALMER^{MD}, HAGGAR^{MD}
ET B.H.C.^{MD}

TOUS LES VÊTEMENTS DE SPORT ADIDAS^{MD}

moitié prix

JEANS LEVI'S^{MD} DE FIN DE SÉRIE
POUR GARÇONS ET FILLES, 7-18.

Couleurs et styles variés. Rég. Sears 39,99-44,99. Chac.

1999-2249

Le choix varie selon le magasin. Dans la limite des stocks.

BIJOUX ET MONTRES

Rabais 40%

BIJOUX EN
ARGENT STERLING

Incluant la marque Nevada Jeanswear^{MD}

Rabais 30%

MONTRES MODE

Choix de marques: Gitano^{MD}, Boy London^{MD},
Converse^{MD}, Nevada^{MD} et plus.

Rabais 50%

MONTRES LISE WATIER^{MD}
À PRIX ORDINAIRES

Disponibles dans certains magasins

Rabais 40%

BIJOUX MODE
EN BOÎTE ET
BAGUES MODE

Rabais 25%

BIJOUX MODE DE GRANDES MARQUES

Incluant les collections Richelieu, Trifari, Anne Klein II, Jones New York et plus.

SEARS

Politique

Des renseignements instantanés sur les automobilistes

La GRC et le FBI s'entendent sur un échange d'informations sur les conducteurs canadiens et américains

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Big Brother arrive dans les autos de police. La GRC et le FBI ont conclu hier une entente qui permettra aux corps policiers canadiens et américains ainsi qu'aux douaniers des deux pays d'obtenir instantanément le dossier de tous les automobilistes.

À l'heure actuelle, les policiers canadiens doivent souvent attendre plusieurs heures, parfois une journée ou deux, avant d'obtenir le dossier d'un Américain intercepté au Canada pour une infraction ou une simple vérification. La de-

mande de renseignement des policiers canadiens ou des douaniers passe par le bureau central national d'Interpol à Ottawa, pour se rendre ensuite au Département américain de la Justice, à Washington, avant de revenir au Canada. La demande de renseignement d'un corps de police américain à propos d'un citoyen canadien suit le même chemin dans le sens inverse, avec les mêmes délais.

Avec le nouveau système d'échange de dossiers entre la GRC et le FBI, qui devrait être complètement fonctionnel en juillet, un policier de Montréal saura en quelques minutes à peine quels sont les

antécédents judiciaires de l'automobiliste du Nevada qui vient de brûler un feu rouge.

Et vice versa, bien sûr. Les policiers américains branchés sur le Centre d'information de la police canadienne verront en un coup d'oeil le profil d'un Québécois arrêté pour excès de vitesse en Floride.

« Ce sera beaucoup plus rapide, explique Éric Simard, de la GRC, mais c'est aussi une question de sécurité pour les policiers. C'est bien de savoir à qui on a affaire avant d'approcher d'un véhicule. »

Véhicules volés, mandats d'arrestation, avertissement sur le com-

portement violent d'un individu, dossier judiciaire, les policiers et les douaniers sauront dorénavant tout sur les automobilistes étrangers. L'information « en ligne » circulera des deux côtés de la frontière jusque dans les autos de police à vitesse électronique. « Maintenant, le système est trop lent, reprend Éric Simard. On ne peut pas retenir les gens indéfiniment et il faut parfois les laisser aller parce que l'information arrive seulement une journée plus tard. » Affecté à la patrouille au Manitoba, il y a quelque temps, le gendarme Simard se souvient d'avoir laissé repartir un automobiliste américain

après vérification sommaire, pour se rendre compte le lendemain, à la lecture du dossier arrivé de Washington, qu'il s'agissait en fait d'un criminel recherché au sud de la frontière. « Une demi-journée ou une journée plus tard, ce n'est pas facile de retrouver un véhicule », note-t-il.

Au Canada, les renseignements du National Crime Information Center du FBI seront disponibles aux 500 corps de police branchés sur le Centre d'information de la police canadienne. Douanes Canada profitera aussi de l'entente conclue entre les deux polices fédérales, explique le gendarme.

AVIS À TOUS NOS CLIENTS

Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés le **Vendredi Saint** (2 avril) ainsi que le **Lundi de Pâques** (5 avril)

JOYEUSES PÂQUES

La Presse



Ottawa préciserait les règles de participation des provinces aux forums internationaux

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Les échanges épistolaires entre le gouvernement fédéral et celui du Québec à propos de la nature de la participation du Québec aux grands forums internationaux ne semblent pas prêts de se terminer.

La ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin, avait confirmé en effet le 12 mars à la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, que le Québec enverrait en septembre prochain sa ministre de la Culture, Agnès Maltais, à une rencontre du réseau des

ministres de la culture à Mexico au sein de la délégation canadienne. Le réseau des ministres de la culture, créé à l'instigation du Canada, est de nature informelle et travaille à la préservation de la diversité culturelle dans le monde.

Mme Maltais recevra donc prochainement une lettre de Mme Copps qui lui confirmera sa participation à la rencontre de Mexico.

Un conseiller de la ministre Copps, Jacques Lefebvre, a précisé à La Presse que la position du Canada était toujours la même sur cette question, c'est-à-dire que le Québec pouvait se joindre à la délégation canadienne, y exprimer son point de vue et faire profiter celle-ci de ses connaissances. « Le Québec sera un des artisans de la position canadienne, a expliqué M. Le-

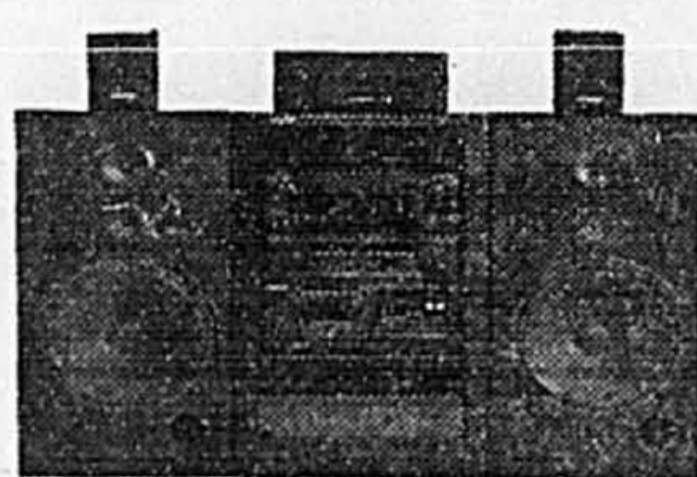
febvre, comme il l'a toujours été lorsqu'il participe à ces différents forums. Si le gouvernement du Québec profite de toutes les occasions qui lui sont offertes pour exprimer la voix des Québécois et des Québécoises, ensemble on s'assurera que cette voix sera entendue. »

Par ailleurs, selon des sources gouvernementales, Ottawa n'entend pas à l'avenir traiter à la pièce les demandes de participation du Québec ou des autres provinces aux nombreux forums internationaux. Ottawa songerait à préciser une fois pour toutes les règles de jeu qui s'appliqueraient à toutes les situations de ce genre. On ne sait pas encore cependant s'il engagera des pourparlers avec Québec sur cette question, comme le lui a officiellement demandé Louise Beaudoin cette semaine.

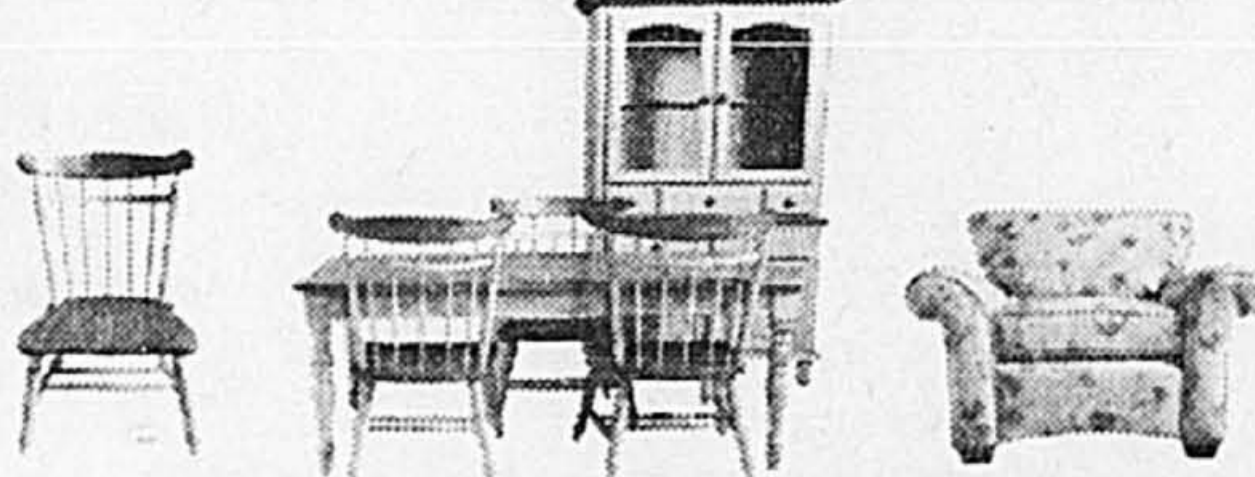
SEARS

VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT!

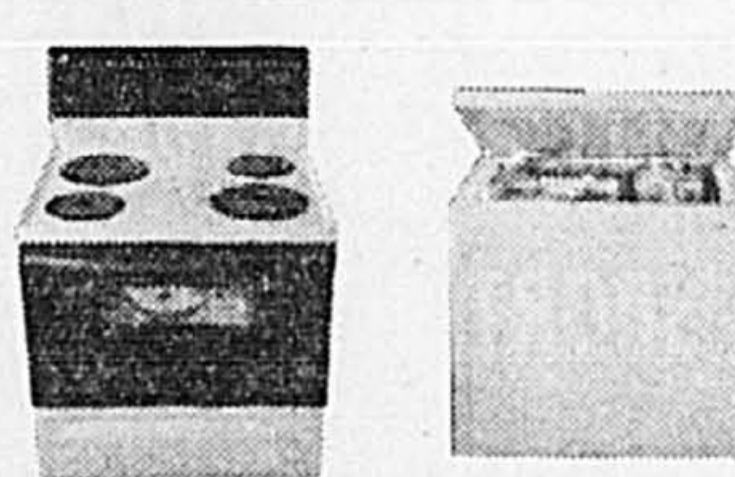
Cette fin de semaine sera
beaucoup plus confortable...
15% plus confortable!



Grâce à tout l'équipement audio à prix ordinaires



Grâce à tous les meubles* et ensembles matelas-sommier à prix ordinaires et à prix réduits



Grâce à tous les gros appareils ménagers Kenmore^{MD} à prix ordinaires

Épargnez 15%, l'équivalent de la TPS et la TVQ

Et, avec la carte Sears, pas de paiement avant un an ou pas d'intérêt jusqu'en juin de l'an 2000 pour tous les articles ci-dessus!

NP0352299

Copyright 1999, Sears Canada Inc.

LES ENSEMBLES MATELAS-SOMMIER SONT DE NOUVEAU DISPONIBLES DANS NOS MAGASINS D'ANJOU, BROSSARD, LAVAL ET POINTE-CLAIRE

SEARS

Offres d'épargner la TPS et la TVQ: Sears déduira un montant équivalent à la TPS et la TVQ du prix de votre achat. L'offre ne s'applique pas aux frais de livraison, de contrat d'entretien ou d'installation. Offre 'Pas de paiement': pas de paiement jusqu'en avril de l'an 2000. Offre 'Pas d'intérêt': payez en 14 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en juin de l'an 2000. Offres 'Pas de paiement' et 'Pas d'intérêt': sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. À l'exclusion des articles soldés de nos magasins de liquidation et des achats par catalogue. Toutes les offres: s'appliquent à l'équipement audio en stock à prix ordinaires, aux meubles* et ensembles matelas-sommier à prix ordinaires et à prix réduits et aux gros appareils ménagers Kenmore à prix ordinaires. Offres en vigueur jusqu'au samedi 3 avril 1999. Renseignez-vous.

*TVQ - Meubles; sauf les meubles de jardin et les meubles pour bébés.

Certains de nos magasins ne vendent plus de meubles. Demandez à votre magasin Sears l'adresse du magasin Sears Tout pour la maison^{MD} le plus procheDécouvrez tous les côtés de Sears^{MD}

Politique

Un candidat « modéré » contre William Johnson

Presse Canadienne

Se décrivant comme un modéré, John Trent, un professeur à l'Université d'Ottawa, se présentera contre William Johnson à la présidence d'Alliance Québec. Il a l'appui, pour ce faire, de l'ancien chef libéral Claude Ryan.

M. Ryan était présent à la conférence de presse de M. Trent, hier, avec le politologue Charles Taylor et l'ex-députée libérale Joan Dougherty.

Bien qu'il se présente comme un candidat plus modéré que William Johnson pour représenter la communauté anglophone, M. Trent n'en réclame pas moins d'importantes modifications de fond à la loi 101.

Il a dit souhaiter « qu'on arrête l'utilisation de petits règlements pour harceler la communauté anglophone ».

Il veut aussi élargir l'accès à l'école anglaise à tous ceux qui ont étudié en anglais dans un pays « anglophone », et non seulement au Canada.

Il désire en outre que les commissions scolaires travaillent ensemble « pour améliorer les compétences linguistiques » des francophones et anglophones.

Assurance-médicaments: Mme Marois agira d'ici quelques semaines

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

La ministre de la Santé, Pauline Marois, s'engage à corriger d'ici quelques semaines les impacts négatifs de l'implantation du régime d'assurance-médicaments et n'écarte pas le retour à la gratuité pour les assistés sociaux souffrant de maladies mentales chroniques.

Commentant pour la première fois les conclusions du rapport Tamblyn, la ministre a indiqué qu'elle explorerait d'ici quelques semaines « toutes les hypothèses de correction qu'elles pourraient apporter quant à l'accessibilité aux médicaments pour certaines personnes où il y a un problème réel ».

Le rapport rendu public vendredi dernier amène deux de ses auteurs à conclure à la nécessité de revenir à la gratuité pour

les milliers d'assistés sociaux souffrant de maladie mentale chronique, qui depuis l'implantation du régime se rendent jusqu'à cinq fois plus chez le médecin ou aux urgences.

« C'est vrai qu'il y a des situations pénibles et difficiles et on va se hâter de les corriger et je vais venir rapidement avec des mesures correctrices », a déclaré Mme Marois hier lorsqu'interrogée à l'Assemblée nationale par le chef libéral, Jean Charest.

Le rapport établit que les personnes âgées également se retrouvent parmi les groupes vulnérables, mais Mme Marois souligne que les chercheurs constatent chez eux une baisse de la consommation de médicaments moins essentiels et une réduction des visites médicales. « Ce qui veut dire que des personnes âgées se sont trouvées avec une meilleure qualité de vie », note-t-elle.

Jean Charest a accusé la ministre de faire preuve d'« arrogance » en soutenant qu'un « petit nombre » de personnes souffrant de problèmes de santé mentale étaient affectées par les nouveaux coûts des médicaments, soit 825 sur les 450 000 sujets de l'étude.

« Une couple de mille morts ! » a lancé un autre député de l'opposition, faisant sans doute allusion aux 2000 décès, hospitalisations et institutionnalisations que le nouveau régime a entraînés en 10 mois chez les plus démunis, selon ce que concluent les chercheurs.

« C'est vrai que le nombre de personnes est un petit nombre parce qu'on ne peut pas faire dire n'importe quoi aux chiffres qui sont là, a répliqué Pauline Marois. Cependant, dans chacun des cas, cela peut être dramatique et c'est pour ça qu'on va s'en occuper et rapidement. »

L'affaire de la fuite au Revenu: le juge Jean Moisan prendra la relève de la CAI

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

C'est un juge à la retraite de la Cour supérieure, Jean Moisan, qui sera chargé de reprendre l'enquête de la Commission d'accès à l'information sur les fuites de renseignements personnels au ministère du Revenu, dans lesquelles seraient impliqués d'anciens employés politiques du premier ministre Bouchard.

Hier la ministre de la Justice Linda Goupil a aussi précisé que l'ancien juge Moisan — un ex-bâtonnier du Québec — aurait jusqu'en septembre prochain pour produire son rapport.

L'enquête entreprise depuis 18 mois par la Commission d'accès à l'information a avorté il y a deux semaines. Exaspéré, le président de la CAI, Paul-André Comeau, a tiré un trait sur cette investigation qui

l'a publiquement opposé à l'un de ses employés, le procureur Marc Bergeron.

Contrairement à Lucien Bouchard qui ne laissait pas planer de doutes sur le caractère public de l'enquête du commissaire Moisan, Mme Goupil a soutenu hier qu'il lui appartiendra de décider s'il tiendra des audiences publiques. Il peut avoir accès à tous les témoignages accumulés par la CAI et convoquer d'autres témoins s'il le juge nécessaire.

L'enquête a été déclenchée après que l'ancien chef de cabinet du chef du Bloc québécois, André Neron, eut soutenu qu'un collaborateur de M. Bouchard, Me Charles Chevrette, avait refilé au cabinet du chef du Bloc québécois des informations touchant le dossier fiscal du député bloquiste de Chambly, Jean-Guy Lebel.



Linda Goupil

PHOTO THÉÂTRE, La Presse

Linda Goupil confirme l'augmentation pour les juges

« Il y a un rattrapage important à faire », plaide la ministre

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement Bouchard va déposer un projet de loi pour hausser le salaire des juges de près de 20 %, a confirmé hier la ministre de la Justice, Linda Goupil, écartant la tenue d'une commission parlementaire sur cette question.

Hier, Mme Goupil a confirmé que Québec appliquerait le rapport Bisson qui recommandait de faire passer de 113 000 \$ à 134 000 \$ le salaire des magistrats.

« Il y a un rattrapage important à faire, les autres fonctionnaires ont eu des aug-

mentations, les juges n'en ont pas eu depuis 1992 », a déclaré Mme Goupil.

Ce rapport fait suite à un arrêt de la Cour suprême qui soulignait que les juges ne devaient pas avoir à négocier leur traitement avec l'État-employeur. « C'est pour s'assurer de maintenir l'indépendance judiciaire », a expliqué la ministre, se disant déçue de voir que l'opposition libérale s'opposait à la tenue d'une commission parlementaire.

Selon le député libéral François Ouimet, les libéraux ne sont pas contre la tenue d'une commission parlementaire, mais comme la ministre indiquait qu'il

s'agissait d'une opération simplement « pédagogique » il y avait lieu de se poser des questions sur l'utilité d'une commission quand la décision est déjà prise.

« Tout le monde peut bien comprendre quand on leur explique par quel processus on est arrivé à cette décision », a dit Mme Goupil, dans une allusion à la critique de M. Ouimet. Ce dernier, favorable à la hausse, avait soutenu que « M. Toutle-Monde aura des problèmes à comprendre qu'on augmente les juges de 17 % quand on offre cinq pour cent pour trois ans aux employés du secteur public ».

loto-québec

Tirage du 99-03-31

10 lots de 1 million \$ (numéros décomposables)

1121838	2086593
1200527	2320889
1291123	2424928
1490212	2508242
2059918	2524832

Pour chacun de ces 10 numéros gagnants:

- 6 derniers chiffres: 20 000 \$
- 5 derniers chiffres: 2 000 \$
- 4 derniers chiffres: 200 \$
- 3 derniers chiffres: 50 \$
- 2 derniers chiffres: 25 \$

10 lots de 100 000 \$ (numéros non décomposables)

1186410	1341462	1595080	2021750	2447394
1318068	1571806	1598083	2128117	2491577

Prochain tirage le mercredi 30 juin 1999

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Jardins d'ombre et de lumière

La Presse vous offre la chance de gagner le livre *Jardins d'ombre et de lumière* d'Albert Mondor, publié par LES ÉDITIONS DE L'HOMME

Grâce aux conseils d'Albert Mondor, faites de votre jardin un oasis de rêve avec votre touche toute personnelle.

Vous n'avez maintenant qu'à trouver de quoi remplir votre week-end.



Hertz loue des Ford et d'autres grandes marques.

Louez une voiture compacte 4 portes pour un week-end de 3 jours et le premier plein d'essence est inclus.

En commençant votre week-end chez Hertz, il y a gros à parier qu'il sera bien rempli.

En effet, lorsque vous louez une voiture compacte 4 portes pour un week-end de 3 jours, le premier plein d'essence est présentement inclus. L'offre comprend également le kilométrage illimité, l'exonération en cas de perte ou dommages (EPD) et, bien sûr, une voiture fringante à seulement 109,99 \$ pour 3 jours. (Si vous êtes membre du CAA, vous économiserez encore plus.)

Vous pouvez donc en profiter pour voir du pays, comme bon vous semble, et passer un week-end bien rempli. Au retour, laissez-nous le soin de refaire le plein de la voiture.

Pour réserver, appelez votre agent de voyages ou un des bureaux Hertz indiqués ci-contre, ou encore téléphonez-nous directement au 1 800 263-0678, et mentionnez le code tarifaire approprié. Vous pouvez aussi le faire sur notre site, à www.hertz.com.

Membres du CAA

99,00 \$

Le week-end de 3 jours comprend le premier plein d'essence, l'EPD et le kilométrage illimité. Voiture compacte 4 portes. Mentionnez le code tarifaire «CAAU».

Non-membres du CAA

109,99 \$

Le week-end de 3 jours comprend le premier plein d'essence, l'EPD et le kilométrage illimité. Voiture compacte 4 portes. Mentionnez le code tarifaire «DEAL».

Des tarifs spéciaux de week-end de 3 jours sont également offerts pour d'autres catégories de voitures.

CENTRE-VILLE 1475, rue Aylmer Montréal 842-8537	CENTRE-VILLE 1073, rue Drummond (Édifice IBM) Montréal 938-1717	SNOWDON 5885, boul. Décarie Montréal 342-8813	OUEST DE L'ÎLE 4660, boul. des Sources Dollard-des-Ormeaux 695-0580
--	--	--	--



Il faut réserver à l'avance en mentionnant le code tarifaire approprié indiqué ci-dessus. L'offre est valable pour la location d'une voiture compacte 4 portes pendant 3 jours du week-end minimum maximum, sous réserve des disponibilités aux bureaux de location participants au Canada. On peut prendre possession de la voiture dès le jeudi à midi ou en tout temps le vendredi. Des périodes d'interdiction peuvent s'appliquer. L'offre ne peut être jumelée à aucun autre rabais ou tarif spécial ni à aucune autre promotion. La voiture doit être rendue au bureau de location d'origine. Les taxes sont en sus. Les critères de Hertz relativement à l'âge, aux conducteurs et au crédit en vigueur au moment et au lieu de location s'appliquent. Les membres du CAA doivent présenter leur carte de membre du CAA ou leur carte-rabais de membre de Hertz. L'offre est en vigueur du 18 février au 28 juin 1999.

Abonnés, regardez

c'est peut-être vous!

Jusqu'au 4 avril 1999, nous publierons quotidiennement les noms de 10 gagnants abonnés à La Presse. Ces gagnants recevront automatiquement leur prix par la poste dans un délai de 4 semaines.

La valeur totale des prix offerts est de 1 198 \$. Les règlements du concours sont disponibles à La Presse. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique pour mériter leur prix.

Voici les chanceux d'aujourd'hui

- Mme Marin de Chomedey
- Mme J. Goulet de Montréal
- Mme Beaulieu de St-Lambert
- Mme Constance Ryan de Laval-des-Rapides
- M. Genest de Duvernay
- M. Héon de Victoriaville
- Mme Van Sterthem de Beaconsfield
- M. René Dei Tigli de Vimont
- M. Michel Ewert d'Outremont
- Mme Planet de Montréal

La Presse

Abonnez-vous et vous pourriez être aussi parmi les chanceux du jour.

285-6911

Liban: tirs israéliens et magouilles budgétaires

d'après AP et AFP
TYR, Liban

Des appareils de l'aviation israélienne ont bombardé hier des positions présumées de la milice pro-iranienne du Hezbollah, dans le sud du Liban, ont annoncé des responsables de la sécurité libanaise. Aucun bilan d'éventuelles victimes n'a été communiqué.

Les avions ont tiré sur un missile air-sol dans une vallée située près de Shaaytiyeh, à six kilomètres au sud-est du village de Yater, ont précisé ces responsables sous le couvert de l'anonymat. Cinq heures plus tard, des appareils israéliens ont tiré deux roquettes sur des cibles à Jebal al-Butom, dans la même région.

Yater et Jebal al-Butom sont à une vingtaine de kilomètres au sud-est de la ville côtière de Tyr. La région est souvent utilisée par le Hezbollah pour lancer des attaques contre les troupes israéliennes et leurs alliés de l'Armée du Liban-Sud (ALS) dans une zone occupée par Israël dans le sud du pays.

À Beyrouth, c'est une autre sorte de bombe qui a éclaté alors que le conseil des ministres a décidé de saisir la justice d'« irrégularités » dans les dépenses budgétaires, mettant notamment en cause l'ancien pre-

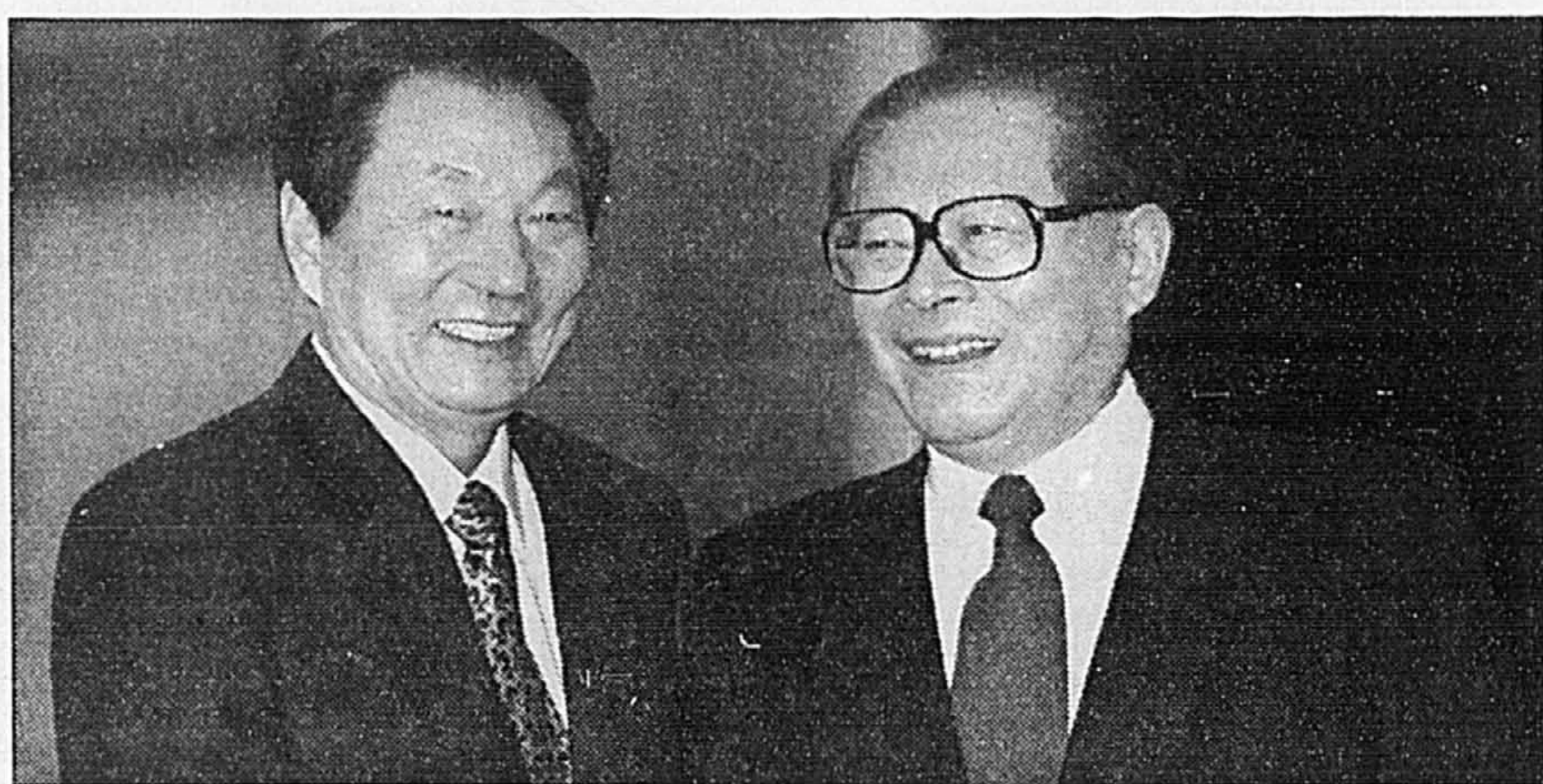
mier ministre Rafic Hariri, a-t-on appris de source gouvernementale. La décision a été prise lors d'une réunion du cabinet qui a examiné un rapport de 157 pages de la Cour des comptes portant sur l'utilisation de plus de 500 millions de dollars dus à la Caisse autonome des municipalités.

MM. Hariri, qui a assumé la charge de ministre des Finances, Fouad Saniora qui lui a succédé à ce poste, Hagop Demerdjian et Bassem Sabeh, qui ont été tous deux ministres des Municipalités, sont mis nommément en cause dans ce rapport.

« Le Conseil des ministres a constaté l'existence d'irrégularités et de certaines actions relevant du pouvoir judiciaire et a décidé de soumettre ce rapport à la justice », a annoncé à l'issue de la réunion du gouvernement le ministre de l'Information Anwar al-Khalil, sans autre précision.

M. Al-Khalil a en outre indiqué que le gouvernement avait demandé à la Cour des comptes une expertise sur les contrats conclus au cours des trois dernières années par sept offices autonomes de l'État dirigés par des proches de M. Hariri, notamment le Conseil du développement et de la reconstruction (CDR).

Le ministre du pétrole du cabinet Hariri, M. Chahé Barsoumian, inculpé pour « malversations, corruption, faux et usage de faux, et trafic d'influence », est en prison depuis le 4 mars.



Le premier ministre chinois Zhu Rongji accueille le président Jiang Zemin, à droite, de retour d'une tournée européenne.

La Chine cogne à la porte de l'OMC

Washington n'est pas pressé de l'ouvrir

Agence France-Presse
WASHINGTON

Le secrétaire américain au Commerce, William Daley, a estimé hier encore « incertain » un accord de principe entre Washington et Pékin sur l'accession de la Chine à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) lors de la visite, début avril, du premier ministre chinois Zhu Rongji.

« Je pense que les attentes selon lesquelles (un accord permettrait) l'entrée de la Chine à l'OMC ont peut-être été un peu trop élevées », a-t-il déclaré lors d'une téléconférence de presse depuis la Chine où il conduit une mission d'hommes d'affaires.

« Le fossé a été grandement comblé au cours des dernières semaines mais de sérieux désaccords subsistent sur tout un ensemble de questions », a-t-il lancé. « Il serait de ce fait un peu irréaliste » d'attendre la conclusion d'un accord (sur la Chine à l'OMC) avant ou pendant la visite de M. Zhu à Washington qui est attendu le 8 avril, a mis en garde M. Daley.

La veille à Pékin, la représentante américaine pour le Commerce Charlene Barshefsky avait déclaré que des « divergences majeures » subsistaient entre Pékin et

Washington sur l'adhésion de la Chine à l'OMC.

« Des divergences majeures subsistent dans certains secteurs commerciaux critiques et des problèmes complexes restent à régler », avait-elle précisé à l'issue de ses discussions à Pékin avec le premier ministre chinois Zhu Rongji et la conseillère d'État Wu Yi.

Dans son communiqué, elle avait toutefois reconnu que « d'importants progrès » avaient été réalisés au cours de sa visite impromptue de 24 heures dans la capitale chinoise. Elle a ajouté que de nouvelles négociations auraient lieu parmi les experts.

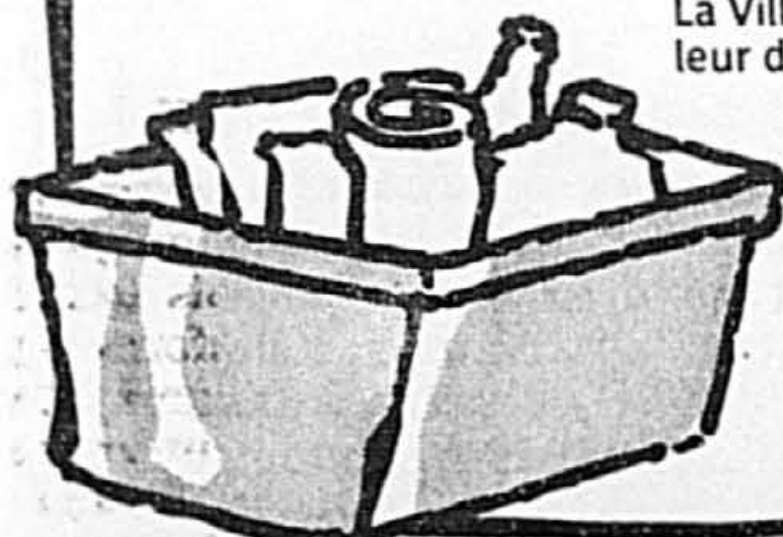
« Les États-Unis ne vont pas fixer des dates limites artificielles dans ces négociations. Le progrès ne peut venir que du contenu », a-t-elle encore indiqué. Faisant écho aux propos de Mme Barshefsky, M. Daley a aussi insisté sur le fait que l'accession de la Chine à l'OMC ne pouvait se faire que sur la base de critères commerciaux viables et non pas sur celle de considérations politiques.

Il a également relevé, au cours de ses entretiens avec les responsables chinois ces derniers jours, que ces derniers s'étaient déclarés très préoccupés par le sentiment anti-chinois aux États-Unis.

Il n'y aura pas de collecte sélective à Montréal

le vendredi 2 avril et le lundi 5 avril en raison des congés du Vendredi saint et du lundi de Pâques.

La Ville de Montréal fait appel à la collaboration des citoyens et leur demande de ne pas sortir les bacs verts durant ces jours fériés.



MONTRÉAL

2796032

FORCES AVENIR

Inscrivez-vous!

Vous avez cru en vos rêves et vous vous êtes engagé dans votre milieu pour défendre et promouvoir vos idées, ou vous participez à un projet dont les retombées ont une incidence significative dans votre communauté. Vous êtes étudiant de premier cycle universitaire.

Vous êtes un candidat idéal pour le Gala des Forces AVENIR! Procurez-vous votre guide de mise en candidature au bureau de la vie étudiante de votre université ou de votre association étudiante.

Période d'inscription
Du 22 février au 12 avril 1999

12 prix seront remis :
7 projets, 4 personnalités et l'AVENIR par excellence

105 000 \$ en bourses
www.forcesavenir.qc.ca

Partenaires officiels :

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

GRUPE FINANCIER
BANQUE ROYALE

BOMBARDIER

Imasco

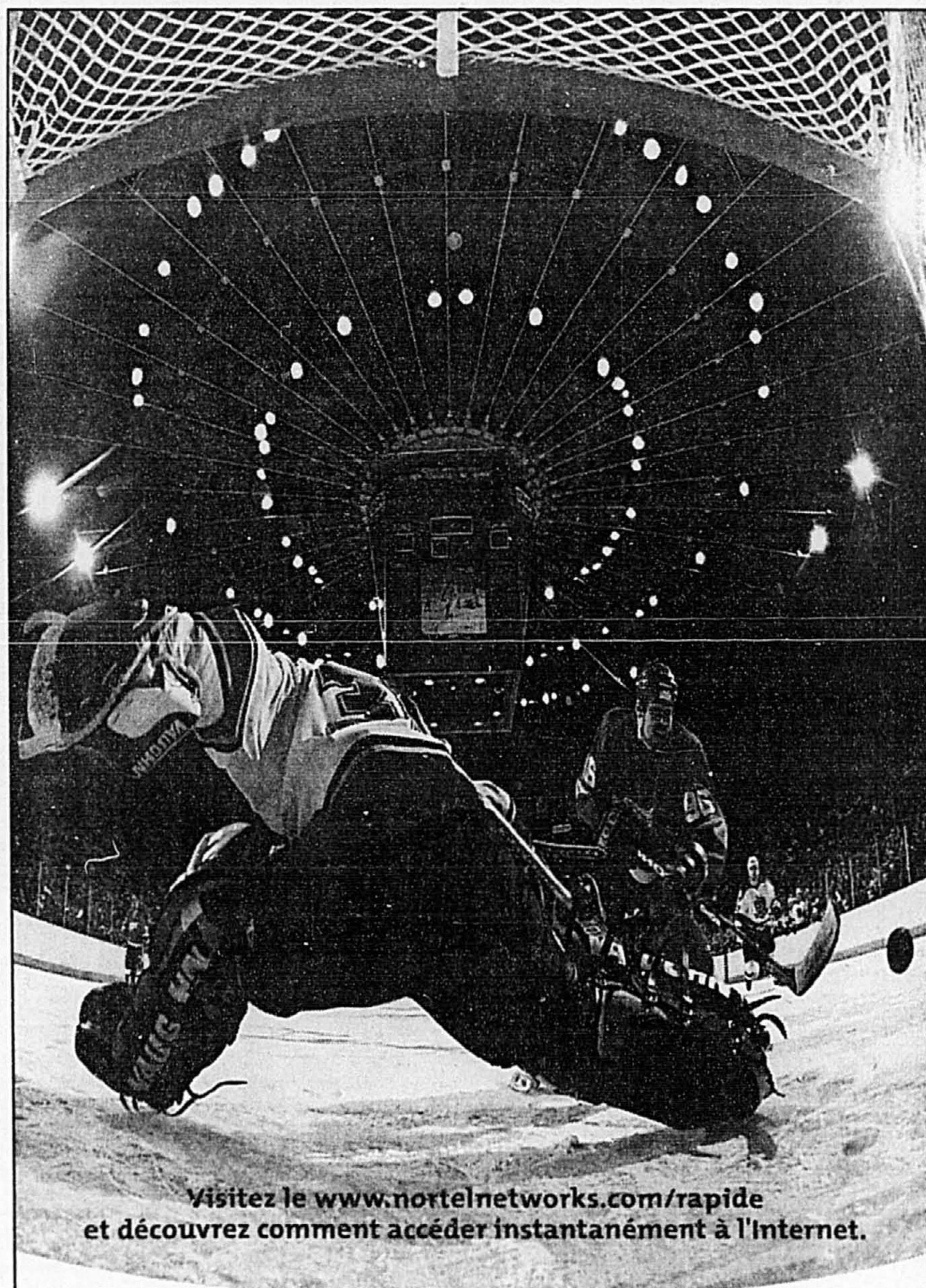
En collaboration avec :

La Presse

FEUQ

et l'ensemble des universités québécoises

2796032



Visitez le www.nortelnetworks.com/rapide et découvrez comment accéder instantanément à l'Internet.

Nortel Networks présente deux nouvelles technologies pour modems. Toutes deux vous procurent un accès direct à l'Internet et une connexion continue à des vitesses 30 fois plus rapides que les modems conventionnels à 28,8K. Un des modems utilise votre ligne téléphonique et vous offre un accès à la vitesse de l'éclair. Un modèle différent, en passant par votre câble pour la télévision, vous relie en un clin d'œil. Vous pouvez désormais accéder instantanément à l'Internet et télécharger à la vitesse des mégabits. Fini les rebranchements à répétition, fini les attentes interminables pour télécharger. Fini les signaux occupés et les recompositions. Pour savoir qui offre notre solution technologique dans votre région, consultez le www.nortelnetworks.com/rapide aussi vite que vous le pouvez.

NORTEL NETWORKS
Ainsi communique le monde.

2796032

Nortel Networks est le commanditaire officiel du système de télécommunication de la LNH et de l'ALNH. ©1999 Northern Telecom. Nortel Networks, le symbole graphique de Nortel Networks et le slogan « Ainsi communique le monde » sont des marques ou des marques de Nortel Networks. LNH et l'ALNH sont des marques de commerce de la Ligue Nationale de Hockey. ©1999 de la Ligue Nationale de Hockey. Tous droits réservés. ALNH et le logo de la LNH sont des marques de commerce de l'Association des joueurs de la Ligue Nationale de Hockey. ©1999 de la Ligue Nationale de Hockey.

2796032

Le Courrier

Cyberpresse

technologie@lapresse.ca

Office 2000 et Melissa



Bruno Guglielminetti

collaboration spéciale

J' ai entendu dire que Microsoft est en train de préparer une nouvelle version de sa trousse Office. Avez-vous des informations sur le sujet? Est-ce que l'on doit quand même acheter Office 97 ou est-ce que c'est mieux d'attendre la nouvelle version?

Daniel Hémond

Effectivement, vos informations sont bonnes. Microsoft prépare la sortie de sa nouvelle suite de logiciel Office 2000. Et vous n'aurez pas à attendre bien longtemps, car la compagnie annonce la sortie de sa trousse pour le mois de juin. En fait, si vous êtes membre du réseau de clients d'entreprise de Microsoft, le responsable de votre système informatique a de bonnes chances de recevoir une copie de la trousse dès la fin du mois. Pour monsieur et madame Tout-le-Monde, il faudra patienter jusqu'au

10 juin avant de trouver Office 2000 sur les tablettes des magasins.

Mais certains d'entre vous ont sûrement déjà vu une version du logiciel ou encore, entendu parler d'un ami ou collègue qui avait déjà une version installée sur son ordinateur. La raison est simple, en novembre dernier, Microsoft a envoyé 700 000 copies de sa version test à qui voulait bien s'enregistrer à ce qui allait devenir le plus grand test de Beta testeur de son histoire. Les méchantes langues vous diront que Microsoft nous avait déjà fait le coup avec sa version régulière de Windows 95, mais ça, c'est une autre histoire!

Alors qu'est-ce que vous allez trouver au juste dans cette version de Office 2000? Eh bien, ce seront de toutes nouvelles versions de la plupart des best-sellers de la compagnie. Et attention à l'achat du logiciel en magasin: plusieurs combinaisons seront offertes. Si ma mémoire est bonne, on parle d'au moins quatre à cinq options différentes selon le nombre de logiciels que compte la trousse. Dans le modèle haut de gamme, le Office 2000 Premium comprendra Word 2000, Microsoft Excel 2000, FrontPage 2000 pour créer des sites Web, PhotoDraw 2000 pour faire du gra-

phisme, Outlook 2000 pour votre courrier électronique, PowerPoint 2000 pour vos présentations, Microsoft Access 2000 et Publisher 2000. Difficile de faire plus complet.

Maintenant, faut-il installer Office 97 ou attendre Office 2000? Tout dépend de vos besoins. Si vous cherchez une suite de bureau pour votre demeure, pour travailler à la maison ou faire des travaux pour l'école, installez Office 97 et vous serez très heureux pour encore plusieurs années à venir. Si vous cherchez quelque chose pour une petite, moyenne ou grosse entreprise, alors là je vous recommande d'attendre et de vous procurer la trousse Office 2000. Celle-ci est justement conçue à l'intention des entreprises, petites ou grandes qui veulent créer un véritable intranet à même le

réseau de l'entreprise. Et ça, sans parler évidemment des dernières versions des logiciels. Si vous bénéficiez d'un branchement permanent à l'Internet (modem-câble, branchement réseau ou ADSL), vous serez bien placé pour apprécier la nouvelle version de Office qui devient en quelque sorte un grand logiciel multifonctions branché sur votre ordinateur, celui de vos collègues et les ressources de

vos collègues et les ressources de votre choix sur Internet. C'est une superbe trousse de logiciels que je souhaite voir un jour arriver en version légère pour le consommateur. Car pour le moment, cette version vous mange beaucoup, beaucoup trop d'espace sur un disque dur. C'est quelque chose de très déraisonnable, même avec autant de fonctions. Bref, si je me résume, pour aujourd'hui, Office 2000 au bureau et Office 97 à la maison en attendant une version moins gourmande en espace disque.

Office 2000 au bureau et Office 97 à la maison en attendant une version moins gourmande en espace disque.

vos collègues et les ressources de votre choix sur Internet.

C'est une superbe trousse de logiciels que je souhaite voir un jour arriver en version légère pour le consommateur. Car pour le moment, cette version vous mange beaucoup, beaucoup trop d'espace sur un disque dur. C'est quelque chose de très déraisonnable, même avec autant de fonctions. Bref, si je me résume, pour aujourd'hui, Office 2000 au bureau et Office 97 à la maison en attendant une version moins gourmande en espace disque.

■ ■ ■

J'ai entendu parler du virus Melissa. Est-ce que tout ça est vrai et que dois-je faire pour me protéger du virus?

Nathalie Tanguay

Oui, Melissa, ou encore Mailissa, n'est pas une légende du Web, c'est bel et bien un virus qui existe. Un virus qui vous arrive par courrier électronique caché dans un document Word.

Comment ça marche? La victime reçoit un courrier électronique avec comme texte dans la ligne du sujet: Important Message from. Le courriel contient le message suivant: Here is that document you asked for... don't show anyone else :- (voici le document que vous avez demandé... ne le montrez à personne) et un document Word y est joint.

Évidemment, la victime va ouvrir le document Word et par ce

geste, déclencher l'infection de son ordinateur. En quelques secondes le virus s'installe et commence son travail. Si la victime utilise le logiciel de courrier Outlook, le virus ira automatiquement envoyer un courrier électronique aux cinquante premiers contacts qu'il trouvera dans le carnet d'adresse du logiciel de courrier. Ceux-ci recevront à leur tour le virus dans un courriel qui aura comme titre: Important Message from avec le nom de la victime, et le virus cherchera encore une fois à proliférer.

Dans le cas où la victime n'utilise pas Outlook, le virus dormira en attendant que le logiciel soit installé un jour, ou encore, il ira infecter les documents Word qui seront générés dans le futur, par cet ordinateur et chaque fois par une disquette ou par transfert Internet, il ira faire son petit boulot sur un autre ordinateur.

Quoi faire pour vous protéger? Installez un logiciel antivirus sur votre ordinateur et si vous avez déjà un logiciel du genre, passez rapidement télécharger la mise à jour la plus récente de l'antivirus sur le site Web du fabricant. Secundo, envoyez systématiquement tout message avec un tel message commençant par le sujet «Important Message from» à la poubelle et videz votre poubelle rapidement.

Pour communiquer avec Bruno Guglielminetti: question@guglielminetti.com



Éric Maillard (à gauche) est le second rebelle du tandem Rebelles.com. Alain Richard est président et premier rebelle.

Alliances européennes dans les services de référencement

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Rebelles.com, une entreprise de marketing numérique de Montréal, a choisi une façon de plus en plus courante de faire des affaires. Plutôt que de monter un service complet pour le référencement de sites Web, la petite maison a décidé de tendre la main à une société française et d'échanger des expertises réciproques.

Ces dernières semaines, au moins trois maisons montréalaises ont annoncé des alliances avec des sociétés européennes. La pratique, pour le moment, semble faire des heureux des deux côtés de l'Atlantique.

L'entreprise française se nomme Sam International et est une division d'Acorus, une société qui fait du développement informatique et du commerce électronique.

Le référencement est un service relativement nouveau offert aux éditeurs de sites Web qui permet de faire la promotion de leur site en le rendant le plus visible possible sur les engins de recherche.

Le service comprend une gamme complète d'outils qui rendront le site immédiatement apparent aux engins le plus souvent utilisés par les internautes.

Car, selon Alain Richard, président de Rebelles.com, si un site n'est pas immédiatement reconnu et qu'il ne figure pas parmi les deux premières pages affichées par l'engin, il risque de sombrer dans l'oubli.

« Peu importe le prix qu'il a coûté, un site où personne ne va est un gaspillage. Les sites abondent et même s'ils sont de grande qualité, les gens ne s'y rendront pas s'ils ne savent pas qu'ils existent. Il faut prendre tous les moyens pour le rendre reconnaissable à partir de

n'importe quel engin de recherche. »

Le leitmotiv de Sam International est simple: le Web est un pré avec plusieurs centaines de milliers de fleurs et la question est de savoir comment arriver à ce que les abeilles se posent dessus!

Ici, le service est appelé Sam Canada. Les deux associés, Alain Richard et Éric Maillard ne promettent pas que le site d'un client se retrouvera parmi les 20 premiers, mais ils assurent qu'il sera plus visible grâce à une savante et longue grille d'évaluation qui fera le tour de la question.

« En cinq phases, on évalue la visibilité et l'efficacité du site, lance M. Richard, président et premier rebelle. D'abord, on l'analyse, puis on le référence. Ensuite, on en fait la promotion, le contrôle et on offre un compte rendu. Finalement, on s'assure que les mises à jour sont effectuées régulièrement. »

Les clients doivent répondre à une série de questions. Les réponses indiquent les forces et les faiblesses et permettent d'apporter des améliorations pour assurer une meilleure commercialisation du site.

Rebelles.com, depuis sa création en mai dernier, s'est fait connaître par des initiatives remarquées. L'entreprise a d'abord créé une liste de contacts regroupant en

quelques semaines quelque 3500 communicateurs.

Selon son président, « La Toile des communicateurs » constitue un annuaire pour les artisans en marketing, en publicité et dans les médias. Quelque 80 % des noms trouvés viennent du Québec tandis que les autres sont en France, en Belgique ou en Suisse.

L'inscription est gratuite et seules les coordonnées postales et téléphoniques sont indiquées. « Pour éviter les polluriels (spam) », précise Éric Maillard, second rebelle.

Puis, quelques mois plus tard, Rebelles en a remis avec la création de la Cinémathèque virtuelle des publicitaires du Québec. On y trouve plusieurs milliers de messages publicitaires conçus et produits au Québec depuis 40 ans. Vous cherchez les pubs de bière conçus par Cossette? L'engin vous les trouvera toutes.

En plus des services de référencement, Sam Canada propose deux autres services: des conférences virtuelles offertes aux clients et journalistes, ainsi que Docteur Sam, une grille pour diagnostiquer les problèmes d'un site.

Les services de référencement peuvent coûter très cher, mais Sam Canada promet de se montrer raisonnable exigeant quelques centaines de dollars pour ses services.

Toile des communicateurs
www.comunijob.com

Cinémathèque virtuelle des publicitaires du Québec
www.comunijob.com/cinematheque

Sam Canada
www.canada.qc.ca

NOUVELLES DU BOGUE

Pas de basketball

■ À New York, la ligue de basketball (NBA) prend ses marques et compte se faufiler à travers du « bogue » de l'an 2000: a priori, les Américains devraient être privés de rencontres de basket pendant les jours fatidiques du 31 décembre 1999, du 1^{er} janvier 2000, voire du 2 janvier.

Moscou et le nucléaire

■ Le ministère russe de l'Énergie nucléaire affirme avoir dès à présent paré aux éventualités les plus graves pour le passage à l'an 2000: les systèmes informatiques gérant

les principales opérations de sa vieillissante industrie nucléaire ont été configurés pour éviter le « bogue ». En revanche, les Russes, dont les coffres sont vides, se disent disposés à subir d'autres « inconvénients mineurs ». Êtes-vous rassuré?

En retard et heureux


■ Pour les responsables grecs, le fait que l'informatisation du pays soit toute récente et parfois même encore balbutiante se transforme en atout à la veille du passage à l'an 2000. C'est donc toute guillerette que cette terre d'antique civilisation passera dans l'an 2000.

CRTC AVIS PUBLIC Canada

Avis public CRTC 1999-45. Le CRTC a été saisi des demandes suivantes: 1. L'ENSEMBLE DU CANADA. Demande présentée par TELETOON CANADA INC. en vue de modifier sa licence afin d'exploiter une entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées de langues française et anglaise en suspendant l'application des conditions de licence relatives aux stéréotypes sexuels et à la violence à la télévision tant que le titulaire est membre en règle du Conseil canadien des normes de la radiotélévision (CCNR). EXAMEN DE LA DEMANDE: Place BCE, 181, rue Bay, Toronto (Ont.). 2. et 3. L'ENSEMBLE DU CANADA. Demandes présentées par BELL SERVICES SATELLITE INC., faisant affaires sous la raison sociale Bell ExpressVu, en vue de modifier la licence visant l'exploitation d'une entreprise nationale de distribution par satellite de radiodiffusion directe en vue d'ajouter une condition de licence permettant à la titulaire de distribuer WNYO-TV (IND/Warner Brothers) Buffalo (N.Y.) à titre facultatif, et en étant relevée de l'obligation que lui impose la condition de licence no 7. Pour de plus amples renseignements veuillez consulter l'avis public. EXAMEN DES DEMANDES: 105, rue Hôtel-de-ville, 5e étage, Hull (Qc). Cette demande est disponible au CRTC à Hull, (819) 997-2429; ou à notre bureau de Montréal: (514) 283-6507. Cet avis est disponible, sur demande en média substitut. Si vous voulez vous opposer à une demande ou l'appuyer, vous pouvez écrire au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard le 12 avril 1999, et joindre à votre lettre une preuve que vous en avez envoyé une copie au requérant. Vous pouvez également soumettre vos interventions par courrier électronique au: public.radiodiffusion@crtc.gc.ca. Pour plus d'information, communiquez avec le groupe des Services à la clientèle du CRTC à Hull par téléphone au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, Internet: http://www.crtc.gc.ca., ou au 1-877-249-CRTC (sans frais).

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

le plus abordable
des PowerBook G3



2939\$*

- Processeur PowerPC G3 à 233 MHz.
- Disque rigide de 2 Go
- Mémoire vive de 32 Mo
- Lecteur CD 20x
- Écran actif 14"
- Carte Ethernet 10/100 BaseT
- Modem interne 56Kbit v.90

À l'achat du PowerBook G3
recevez **GRATUITEMENT**

64 Mo de mémoire vive supplémentaires
ou **VIRTUAL PC** avec Windows 98

(votre choix entre 64 Mo de Virtual PC ou votre choix par la poste)

+ un certificat-cadeau
d'une valeur de **50\$**

(non applicable à l'achat d'un ordinateur)

*Quantité limitée. Offre valable chez microserv jusqu'au 30 avril 99. Disponible en français et en anglais.

microserv

950, chemin Herron, Dorval | 3240, bl. St-Martin Ouest, Laval

Téléphone: (514) 636-5127 | Téléphone: (450) 681-2030

Télécopieur: (514) 636-9547 | Télécopieur: (450) 681-9762

Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc., enregistrées aux États-Unis et d'autres pays.

Blair et Ahern veillent pour la paix

Refus persistant de l'Armée républicaine irlandaise de rendre les armes



Le premier ministre britannique, Tony Blair, et son collègue irlandais, Bertie Ahern, à droite, ont manifesté hier leur détermination commune à mener à terme le processus de paix en Ulster. À l'arrière-plan, au centre, Mo Mowlam, Secrétaire d'État de l'Irlande du Nord.

d'après AP et AFP
BELFAST

Les premiers ministres britannique et irlandais ont regagné ensemble hier soir le château d'Hillsborough, près de Belfast, pour tenter de faire progresser le processus de paix en Irlande du Nord.

Tony Blair et Bertie Ahern souhaitent que les leaders politiques des deux communautés dépassent leurs désaccords afin de former, d'ici demain, l'exécutif semi-autonome prévu par l'accord de paix de l'an passé sur l'Irlande du Nord. Cet exécutif n'a toujours pas été constitué en raison du refus persistant de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) de rendre ses armes.

Les négociations devaient se prolonger jusqu'aux petites heures ce matin. Auparavant les deux chefs de gouvernement avaient indiqué avoir réalisé des progrès, des avancées non déterminées mais qui, selon eux, sont susceptibles de provoquer une percée dans les pourparlers.

Hier, l'IRA a publié un communiqué qui ne mentionne même pas la question du désarmement dont les protestants exigent qu'il soit engagé avant la mise en place de tout exécutif.

Cette déclaration très attendue explique que l'IRA ne peut aller au delà du cessez-le-feu en cours. « Sur les cinq dernières années, nous avons appelé et tenu deux périodes prolongées de cessation de nos opérations militaires afin de soutenir le processus démocratique et de souligner notre engagement définitif pour son succès », a assuré l'IRA.

L'IRA estime avoir ainsi contribué « d'une façon significative » à la création d'un « climat facilitant la recherche d'un règlement de paix durable », et laisse entendre qu'elle ne souhaite pas aller plus loin.

Pendant que les politiques s'activaient pour la paix, deux engins explosifs visant des catholiques

étaient désamorçés, a indiqué le Royal Ulster Constabulary (RUC-police d'Ulster).

La police avait été avertie par les Défenseurs de la Main rouge, une organisation paramilitaire loyaliste protestante opposée au processus de paix, qu'elle avait déposé deux bombes.

À Dungannon, au sud-ouest de Belfast, un homme d'affaires catholique avait remarqué un objet suspect sous sa voiture, l'avait retiré avant de le jeter dans un fossé. Ce n'est qu'après avoir été contacté par la police qui lui signalait une menace d'attentat de la milice loyaliste que l'homme a fait le rapprochement avec l'engin sous sa voiture. Selon la police, l'engin avait la capacité de tuer ou de blesser grièvement quelqu'un.

Dans un incident séparé, au nord de Belfast, un autre engin explosif a été découvert dans le jardin d'une famille catholique, également après un avertissement des Défenseurs de la main rouge.

Dès aujourd'hui et jusqu'au samedi 3 avril!

Aubaines

Les originales et les meilleures

mystère

à la Baie

TOUS NOS MAGASINS
SERONT OUVERTS À
COMPTER DE 8 H 30
LE SAMEDI 3 AVRIL!

10 % à 25 % de rabais

à l'achat de marchandise à prix ordinaire, de solde et de liquidation*!

VOUS TROUVEREZ DES ARTICLES À PRIX DE SOLDE PLEIN LES RAYONS!

*Plus de précisions regardant le déroulement du solde, les exceptions et le règlement sur votre carte Aubaines Mystère ou sur celle obtenue en magasin. Exceptions aux Aubaines mystère : les offres spéciales de rabais et le lumignon en cristal à la mémoire de Diana, princesse de Galles. Pas de bon d'achat différé pour les Aubaines mystère et les articles offerts à 50 % de rabais.

50 % de rabais Ces articles à prix ordinaire :
• Bijoux en or 10 ct et 14 ct (Exception : bijoux en or à prix vedette.)
• Vaisselle Royal Albert et services de vaisselle Johnson Bros.

Faites préparer vos déclarations de revenus par Solution 2000 à la Baie.
Dans certains magasins seulement



MON MAGASIN
MON-STYLE
DEPUIS 1670

Voyagez d'abord,
payez plus tard...
avec Voyages la Baie!

Pour en savoir plus long sur notre nouveau programme de paiement différé réservé aux détenteurs de carte la Baie, téléphonez au

1 800 891-1515